

LA CONSTITUTION DE 1867

Aux orateurs et journalistes, pris d'une ardeur nouvelle à chanter les avantages de la Confédération, nous dédions un récent jugement de la Cour Suprême du Canada.

La Compagnie fédérale Nipissing Central Railway voulut prolonger sa voie ferrée de l'Ontario aux terrains miniers de Rouyn. Le gouvernement Taschereau s'y opposa: Québec, répondit-il, garde ce qui lui appartient. Le conseil des ministres à Ottawa peut-il faire échec aux gouvernants du Québec, permettre à la Nipissing Central Railway de s'emparer de nos terres publiques, drainer ainsi hors de notre province les richesses de nos ressources naturelles? Oui, soutient la Cour Suprême, s'appuyant sur la constitution de 1867 telle qu'interprétée par le Conseil privé. Suprématie du pouvoir central sur celui des provinces.

Encore une imprévoyance des « fameux pères ».

La loi de 1867 (articles 92 et 117) accorde aux provinces la propriété de leurs terres publiques. Mais voilà! Les « fameux pères » ont eu une distraction. Après avoir donné aux provinces le droit absolu d'administrer, vendre ou ne pas vendre leurs terres publiques, ils concédèrent au pouvoir fédéral le privilège de décider seul ce qui convient aux chemins de fer reliant deux provinces. Plaît-il aux gens de Toronto de construire leur chemin de fer sur les terres publiques du Québec? Seuls les ministres fédéraux diront oui ou non. Les provinces seront dépossédées de leurs terres publiques au profit de gens que protégera le pouvoir fédéral.

Sur ce point comme sur une foule d'autres la main droite des rédacteurs de la constitution de 1867 biffa ce que leur main gauche avait écrit.

La Confédération apparaît de plus en plus comme un système dont les incohérences et les illogismes amèneront l'échec définitif.

LE BILINGUISME DANS LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

On sait d'où naquit la Ligue de l'*Action française* ou, pour être plus exact, la *Ligue des Droits du français* dont celle-ci n'est que le prolongement? D'une réaction contre l'ostracisme que subissait de plus en plus notre langue dans le commerce et l'industrie.

Les documents abondent sur ce point. « *La Ligue des Droits du français*, lisons-nous à l'article II de ses statuts, a pour but de rendre à la langue française dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit, » et au début de son programme-manifeste, la première de ses publications: « Pour un bon nombre de Canadiens français, la langue française n'est plus la langue usuelle. Dans certains domaines, le commerce et l'industrie par exemple, ils l'ont rejetée complètement. Annonces, catalogues, factures, marques ou noms des produits, tout est rédigé en anglais... Une réaction s'impose. » Enfin notre premier et si dévoué secrétaire, le docteur Joseph Gauvreau, déclarait à Québec, dans une conférence mémorable: « *La Ligue des Droits du français* poursuit par des moyens spéciaux les revendications des droits de la langue française au Canada et s'attache à épurer des anglicismes qui les inondent ces domaines qu'elle affectionne davantage: le commerce et l'industrie. »

C'est dire quelle importance les fondateurs de notre oeuvre attachaient au sujet dont il sera question dans

cet article. Sans doute, avec le temps et les circonstances, le but de la Ligue s'est amplifié et elle s'efforce actuellement, sous son nouveau nom, de défendre, contre tous les maux qui la menacent, notre intégrité française et catholique. Le commerce et l'industrie gardent encore cependant une bonne part de ses préférences.

Il ne faut pas s'en étonner. Chacun, en effet, a pu le constater: c'est surtout dans ces domaines que notre langue est ostracisée. Et nous en sommes tous, à des degrés différents, largement responsables: le patron qui produit, l'employé qui vend, le client qui achète. Que de compagnies puissantes arborent une raison sociale anglaise et couvrent leurs marchandises des mêmes couleurs; que de commis ignorent les noms français des articles qu'ils offrent chaque jour en vente; que d'acheteurs sont fermement persuadés qu'on ne les comprendrait pas s'ils désignaient autrement que par un terme anglais les objets qu'ils désirent.

Est-il nécessaire de réfléchir longtemps pour se représenter les funestes effets d'une telle tendance? Le commerce c'est la vie matérielle d'une nation. Comme le sang qui court à travers les artères, il circule d'un bout à l'autre de son territoire, anime ses membres, fixe ses traits. Que la langue anglaise soit son principal agent, son véhicule ordinaire, et fatalement sous l'action pénétrante de ses mots, sous le rayonnement des objets où elle s'incruste, les esprits se modèlent et se colorent à son empreinte.

Ce danger, la campagne de l'*Action française* eut l'heur de le faire comprendre. D'importantes réformes

se produisirent. Nous ne pouvons les signaler toutes. Contentons-nous d'une industrie, celle des biscuits et des bonbons. Il y en avait peu d'aussi anglicisées. Nos propres maisons, par une inconcevable aberration, ne mettaient sur le marché que des produits aux noms anglais: *Jelly tarts, Ginger snaps, champagne Wafers, marshmallow, peppermints, chocolate drops, butter scotch, ladies caramels, kisses, salted peanuts, etc., etc.* Et les mots, sur les lèvres des enfants, accompagnaient et même précédaient les friandises aimées...

Une couple de maisons commencèrent la réaction. Cela leur coûta cher en argent, car il fallut sacrifier boîtes et étiquettes; cela leur valut aussi d'assez amers reproches de quelques autres fabricants et une certaine perturbation dans leur commerce. Elles tinrent bon. Peu à peu, devant la sympathie qui accueillit leur geste, la plupart se décidèrent à les imiter. Aujourd'hui cette industrie est presque complètement francisée. La vue du danger que comportait pour les nôtres une attitude contraire en avait eu raison.

A cet argument patriotique nous pouvons en joindre un second d'ordre pratique. La vraie méthode en affaires n'est-elle pas de servir les clients dans leur langue? Qui s'avisera à Londres de faire son commerce en français, ou à Paris, en anglais?

Mais une objection se dresse. Deux races vivent ici côte à côte. Elles parlent des langues différentes. Nombreux sont les industriels et les marchands dont les clients appartiennent à l'une et à l'autre. Ce que nous, de langue française, nous exigeons de nos fournisseurs, eux, de langue anglaise, ont aussi le droit de l'exiger. Et alors quelle situation compliquée...

La difficulté est réelle. Nous ne pouvons l'esquiver. La taire ou la nier serait de mauvaise politique. Mais comment la résoudre? C'est ici qu'intervient le bilinguisme, c'est à dire l'usage des deux langues.

Etablissons d'abord quelques règles essentielles. Elles nous feront éviter de regrettables excès.

La première c'est la réciprocité du procédé. Le bilinguisme ne doit pas être un article réservé aux maisons françaises ou encore à celles du Québec. Pour qu'il soit juste et produise ses fruits, les maisons anglaises doivent aussi l'adopter et non seulement celles qui sont établies dans notre province, mais encore celles de l'Ontario, des provinces maritimes, de l'Ouest, dès lors qu'elles comptent des clients français.

Deuxième règle. Quelques unités isolées ne sauraient constituer une clientèle. Et comme ce bilinguisme est coûteux, nous comprenons que pour une poignée seulement de clients plusieurs hésitent à en assumer les frais. C'est le cas d'un bon nombre de marchands dans des quartiers absolument français de nos grandes villes; c'est le cas surtout dans les campagnes. Avouons qu'ici nous péchons plutôt par excès de bienveillance. Les *General Store*, les *Ice Cream Parlor* foisonnent sur nos routes rurales. A quoi peuvent-ils bien servir, là où ne se montrent pas les touristes américains?

La troisième règle nous semble encore plus importante. Il est, dans le commerce et l'industrie, certaines choses qui ne peuvent ou ne doivent pas être bilingues. Le client n'en tirerait aucun profit. Il serait plutôt exposé à en souffrir. Tel le nom du marchand ou de la compagnie. On ne demande pas à M. Boileau d'inscrire à côté de son nom *Drinkwater* ou à M. King, *Roy*. Pour-

quoi Dupuis et Frères, par exemple, devrait-il mettre *Dupuis Brothers*, ou la Compagnie Paquet, *Paquet Company*? Le client y gagnerait-il quelque chose? Rien, en vérité, si ce n'est peut-être de se tromper sur la vraie nationalité de son fournisseur. Et là encore nous serons les premiers perdants. Ce sont les autres, les Juifs en particulier, qui profiteront de ce camouflage. Que Rabinovitch s'appelle donc Rabinovitch tout court, et de même La Banque Canadienne Nationale, et de même la Bank of Montreal... Ainsi chacun verra où il va et saura s'orienter au besoin. Tant pis pour ceux des nôtres qui persistent à cacher leurs couleurs.

Cette règle s'applique, dans une certaine mesure, aux produits qu'on désigne d'un nom spécial. Je conçois que l'*Imperial Tobacco* appelle ses cigarettes *Players* ou *Milbank* et la maison Legault, ses cigares, *Pélican*. N'allons pas leur demander d'y joindre la traduction. Laissons aussi Christie Brown vendre des *Vanilla Wafer*, Martineau des *papillottes*, Kerhulu & Odiau des *éclair*s, Laporte & Martin des pâtes *Hirondelle*, etc., etc. La chose est rationnelle, et ne devrait provoquer aucune réclamation.

* * *

Mais s'il s'agit d'annonces, de factures, d'indications, le point de vue change. Là le bilinguisme s'impose. Ce n'est plus un simple mot, un nom quelconque, qu'on met devant le public, mais un renseignement qu'on lui donne, un appel qu'on lui fait, de l'argent qu'on lui demande. Il est juste que ce soit dans sa langue.

Le bilinguisme peut alors revêtir deux formes différentes. Ou bien on emploie, suivant ses clients, tantôt l'une,

tantôt l'autre langue; ou bien on fait usage des deux simultanément. La première méthode convient surtout aux maisons dont les clients sont stables et presque tous de même langue. Pourquoi, se dit-on, charger ses factures de répétitions inutiles? N'y mettons que la langue de la majorité et gardons en réserve, pour nos autres clients, des factures spéciales rédigées dans leur langue. La méthode est simple. Elle a cependant ses inconvénients. On garde parfois si bien ses factures qu'on ne les retrouve plus ou qu'on n'y songe pas quand l'occasion de s'en servir se présente. Aussi dans le cas de clients assez nombreux des deux langues, est-ce la deuxième méthode, celle que nous préconisons dans les services publics, qu'il est préférable d'employer. Ici ni erreur ni oubli possibles. Cette méthode d'ailleurs tend à se généraliser. Plusieurs maisons anglaises l'ont même adoptée. Ainsi la chocolaterie *Neilson* de Toronto met dans ses bonbonnières une carte bilingue, anglaise d'un côté, française de l'autre; ainsi quelques fabricants de produits pharmaceutiques, Wampole, Horner, etc., indiquent sur une même étiquette, en français et en anglais, l'emploi de leurs remèdes.

Affaire compliquée toutefois, que ce bilinguisme, remarquera-t-on probablement, et en outre dangereuse. Soit; mais, encore un coup, il dépend d'une situation que ni vous ni moi n'avons créée. Elle existe. Il nous faut la subir. La seule tactique raisonnable est encore d'essayer d'en tirer le meilleur parti possible.

Deux principes pourront ici nous guider. Bien appliqués ils diminueront les difficultés et les dangers. Nous avons déjà énoncé le premier. Il concerne surtout les marchands. C'est le droit du client d'être servi dans

sa langue. Qui s'efforcera de mettre loyalement en pratique ce principe saura se tenir dans un juste milieu.

Le second trouvera plutôt son application au foyer. Il est destiné à nous préserver de l'anglicisation. Je l'énoncerais ainsi: On ne saurait attacher trop d'importance aux termes dont les enfants se servent pour désigner les objets à leur portée. Donc, nous n'admettrons dans nos maisons que des articles d'appellation française: des calendriers dont les mois et les jours sont écrits en français, des ustensiles qui portent une marque française, des produits: bonbons, biscuits, conserves, remèdes..., sur lesquels le fabricant a mis des noms français.

Plus d'un, je le sais, traitent ces précautions d'enfantillages ou de préjugés. Il s'en rencontre même pour préconiser une conduite absolument contraire, sous prétexte que les enfants doivent se familiariser dès le bas âge avec les deux langues, afin de les maîtriser plus facilement. Mais le bon sens et l'expérience protestent là contre. Un tel système est condamné par la vraie pédagogie. Ce n'est pas en apprenant simultanément deux langues qu'on s'en rend maître. Il faut d'abord s'attacher à l'une des deux, en poser les rudiments dans son esprit, se pénétrer de ses tournures, de sa syntaxe, de son génie. On pourra en suite aborder sans danger l'étude d'une langue seconde.

Mais ce sont là choses familières aux lecteurs de l'*Action française*, à ceux du moins des premières années. Nous en avons causé ensemble durant près de cinq ans, chaque mois, sous la même rubrique. Si des occupations nouvelles nous ont obligé de délaisser ce sujet, il n'en conserve pas moins pour nous toute son importance. De

ces détails est faite la trame fragile de notre survivance. Négliguez-les, abandonnez-les au caprice du jour ou au fanatisme de l'ennemi, et elle se brisera lamentablement. Qui le voudrait? Ce ne seront pas assurément les fidèles lecteurs de cette Revue.

Pierre HOMIER.

EN VENTE À L'ACTION FRANÇAISE:

FREDERIC OZANAM, par Georges Goyau (Collection des Grands hommes de France).....	\$0.50
LE CARDINAL LAVIGERIE, par Georges Goyau.....	.90
PAROLES D'UN REVENANT, par Jacques d'Arnoux (très beau livre).....	.75
LA VIE HEROIQUE DE JEAN DU PLESSIS, par le Comte du Plessis (livre très élevant).....	.80
LES TROIS REFORMATEURS (Luther, Descartes, Rousseau), par Jacques Maritain (Superbe synthèse).....	1.00
L'ETERNELLE CONQUERANTE, par Jean Dorval (beau roman apologétique)75
CE QUE J'AI VU A MOSCOU, par Henri Béraud.....	.75

CANADIANA

COMME JADIS, par Magali Michelet, (roman canadien)..	\$0.75
LA TERRE VIVANTE, par Harry Bernard (roman canadien)	.75
LE TRESOR DE L'ILE-AUX-NOIX, roman, par Eugène Achard75
LA BAIE, par Damase Potvin.....	.50
ARTISTES PEINTRES CANADIENS-FRANÇAIS, par Georges Bellerive50

BIENVENUE

Nos frères de la Saskatchewan en pèlerinage dans la « douce province », liront ici-même, ce numéro de l'Action française. Il leur redira notre plus cordiale bienvenue.

Ceux-là qui, parmi eux, n'ont pas revu le foyer natal depuis quelque temps, nous trouveront quelque peu changés, et, — c'est notre confiance: pour le mieux. Leur sens averti de Français qui ont souffert, aura vite fait d'éti-querter nos officiels, patriotes mécaniques et verbaux, nos indifférents, étrangers même à leur venue, nos transfuges à la senteur de cadavre.

A côté de ceux-là qui ne sont plus le nombre ni l'influence, ils auront reconnu, nous en sommes persuadés, les hommes nouveaux, ceux pour qui notre fraternité française est une douce et passionnante réalité et qui se souviendront d'elle désormais pour autre fin que la trahir.

Parmi ces derniers, ils en trouveront même qui, dans leurs préoccupations de citoyens, mettent le service de la race avant toute chose. A l'Action française, nous n'avons jamais dit: Politique d'abord! Nullement indifférents aux cadres géographiques ou matériels de notre existence, nous croyons pourtant que le destin d'une race apostolique doit passer avant tous les intérêts et tous les radoubages politiques et que rien n'excuserait notre volonté de croyants de ne pas vouer à cette tâche les meilleurs de nos efforts. Idées étroites, idées larges? Il nous suffit qu'elles soient justes.

Remercions nos frères de la Saskatchewan de nous rappeler opportunément quel soutien nous nous devons les uns aux autres. Faisons le vœu que ce début ait de féconds lendemains.

018

DEUX GRANDS ÉVÊQUES FRANÇAIS ET LEURS HISTORIENS

Mgr DUPONT DES LOGES, par l'abbé F. Klein.¹

Le cardinal LAVIGERIE, missionnaire, par G. Goyau,
de l'Académie Française.²

L'abbé Klein, Georges Goyau!... Pour qui fut étudiant entre 1895 et 1900, que de souvenirs n'évoquent pas ces deux noms!

L'un, c'était le prêtre jeune qui, non content d'apprendre à composer une dissertation française, découvrait, aux imaginations enthousiastes le catholicisme américain et ses grandes figures, Ireland, Spalding, Gibbons. L'autre c'était le Normalien, plus jeune encore, dont ce petit livre « Le Pape, les catholiques et la question sociale » rendait d'abord fameux son pseudonyme éphémère de Léon Grégoire.

Mais l'un et l'autre dispensaient d'autres joies. A son regard, à son sourire, on devinait vite chez l'abbé Klein autre chose qu'un professeur: le prêtre profondément bon à qui l'enseignement fournissait surtout l'occasion d'aimer de nombreux jeunes gens. En G. Goyau apparaissait, de même, avec l'historien voué déjà au service de l'Eglise, le frère aîné aux inlassables complaisances, à l'infatigable dévouement.

Et tous deux sont restés ce que les ont connus nos vingt ans. Scientifique, apologétique, édifiante, ils ont réalisé tous deux une oeuvre importante et solide; tous

¹ Paris, Bloud et Gay.

² Paris, Plon.

deux, ils ont saisi toutes les occasions de rapprocher l'Eglise et le Siècle, et donné ce grand exemple d'aimer, de servir le temps et le pays où les avait placés la Providence.

Quand vint 1914 — et ses horreurs — d'instinct, ils suivirent la même voie. Le laïque devint le plus actif collaborateur — j'allais dire serviteur — de la Croix-Rouge; le prêtre se fit aumônier d'hôpital, et leur effacement volontaire ne put empêcher le lointain rayonnement de leur charité.

Celle-ci, d'ailleurs, pas plus que leur bonne foi et leur loyauté chrétienne, ne les préserva de l'épreuve. Si G. Goyau subit aujourd'hui d'injurieux traitements politiques; l'abbé Klein connut, voici vingt ans, des suspensions plus douloureuses encore. Mais, comme le premier s'interdit les plus légitimes polémiques, le second souffrit en silence. Ils savent l'un et l'autre, la raison et le prix de certaines épreuves. Ils se réfugient l'un et l'autre aux pieds du Christ; celui-là avec ces saints et saintes franciscaines dont il a dessiné les gracieuses figurines³, l'autre avec cette Madeleine Semer, dont il nous a dit la conversion et la vie mystique, surtout avec cet Henri de Tourville,⁴ trop peu connu encore, mais qui apparaîtra un jour comme une des grandes figures du clergé français au XIXe siècle.

Ainsi, après trente ans bientôt, nous retrouvons, pareils à eux-mêmes et seulement plus riches d'oeuvres et d'exemples féconds, ceux qui ont enthousiasmé notre jeunesse. La publication simultanée de livres analo-

³ G. Goyau, *Figurines franciscaines*, 1 vol. illustré, Paris, H. Laurens.

⁴ Abbé F. Klein: *Madeleine Semer, convertie et mystique*, Paris, Bloud et Gay. — *Lumière et vie*, Paris, Bloud et Gay. — *Piété confiante*, Paris, Gabalda.

gues nous offrait l'occasion de leur exprimer la persistance de notre attachement. On nous excusera de ne l'avoir pas négligée. L'esprit de « l'Action française » n'est-il pas, lui aussi, un esprit de fidélité?

Mais j'arrive aux deux grands évêques que l'abbé Klein et G. Goyau préposent à notre admiration. Je ne m'appliquerai pas, d'ailleurs, à des rapprochements artificiels. Des personnalités aussi tranchées veulent être considérées chacune en soi. La leçon ne sera que plus éloquente, si la vie si différente d'hommes aussi dissemblables nous amène à des conclusions analogues.

* * *

Quand, voilà vingt-cinq ans, parut la première édition du livre consacré par l'abbé Klein au grand évêque de Metz, le très protestant *Journal de Genève* écrivait : «...Il y a comme une sorte de merveilleux dans cette grande existence. On l'a bien vu par la légende qui s'est emparée de lui, comme d'une incarnation de la résistance à la germanisation des pays annexés. Reportons-nous par la pensée aux grandes invasions. L'imagination des peuples n'aurait-elle pas fait de lui déjà un saint Léon ou un saint Loup? »

Nous avons là, en quelques lignes, et du moins quant aux faits extérieurs, l'essentiel sur Mgr Dupont des Loges.

Il y a quelque chose de merveilleux déjà dans cette longévité (1802-1886) du jeune aristocrate délicat qui ne pouvait achever, sans une longue interruption, ses cinq années de grand séminaire et qui acceptait d'être chanoine honoraire à trente ans, en partie du moins parce qu'il ne pouvait plus suffire au labeur du ministère paroissial. Mais le plus beau de cette belle histoire,

c'est que cette longévité ne fut pas celle d'un valétudinaire toujours préoccupé de sa santé. Ce fut celle d'un grand travailleur, d'un apôtre, d'un ascète, et, à l'occasion, d'un chevalier prêt au combat.

Levé à cinq heures et demie, couché à dix et demie, il prenait juste les sept heures de sommeil qui peuvent suffire à une bonne santé. Soumise à un règlement aussi vigoureux que jadis au Séminaire, sa journée se partageait entre la prière, la méditation, l'étude (jamais aucun ministère ne lui fit négliger le travail intellectuel) et l'action. Pour le repos, la détente, le strict nécessaire. Pour la nourriture, pareillement. Quant au mobilier personnel, celui d'un pauvre.

Avec cela, une surveillance constante des plus légitimes faiblesses : jamais d'attitude négligée ni même familière ; sans raideur, sans affectation, un maintien toujours viril, toujours sacerdotal.

Comment cette mortification constante n'épuisait-elle pas un organisme déjà fragile ? Comment s'accommodait-elle surtout du labeur apostolique ?

Evêque à trente-huit ans, Mgr Dupont des Loges, ne se contente pas de prendre en ses mains, à la fois vigoureuses et délicates, l'administration d'un diocèse qu'un prédécesseur octogénaire avait quelque peu négligé ; il reste un homme d'œuvres et se dépense au dehors autant qu'il travaille chez lui.

Peu combattif avec cela, ou pour mieux dire nullement agressif, il ignore cependant les timidités et les fausses prudences. En 1850, il défendra la loi Falloux contre les intransigeances de Louis Veuillot ; mais en 1844, contre Thiers, contre Cousin, contre Michelet, contre Guizot, il combat le monopole universitaire et, pour les catholiques, pour les prêtres, pour les religieux, il

réclame le droit d'enseigner en des termes que pourraient reprendre textuellement ses successeurs de 1925.

A plus forte raison, fut-il, sous le second Empire, le ferme défenseur de toutes les libertés menacées, que ce fussent celles du Pape, celles de l'épiscopat, du clergé ou des simples fidèles. Il n'intervenait, d'ailleurs, qu'après de mûres réflexions, de longues prières et avec une dignité parfaite. Ses protestations, ses revendications n'étaient jamais des provocations. Elles y gagnaient en autorité doctrinale, en efficacité pratique.

On peut en juger, quand, le premier évêque de France, il discerna et dénonça le véritable caractère et les ambitions véritables d'une institution nouvelle : *La Ligue de l'Enseignement*. En obligeant ses fondateurs à lever le masque, il désabusa les honnêtes gens qui s'étaient laissé séduire et rallia tous les catholiques à la cause menacée de l'enseignement chrétien (1868).

Ainsi prenait-il figure de chef, je ne dirai pas à Metz, où il s'était imposé dès le premier jour, mais dans l'Eglise de France. C'est pourquoi, si les fêtes de son jubilé épiscopales furent d'abord des fêtes diocésaines, elles permirent à l'épiscopat français de manifester son respect et son admiration. A ces hommages, l'étranger même ajouta le sien, et c'est Mgr Mermillod qui, aux applaudissements des fidèles transportés, proclamait dans la chaire épiscopale : « J'ai lu dans les annales de votre ville que Metz se glorifie de n'avoir jamais été conquise. Aujourd'hui, votre fière cité voit sa devise démentie : ce matin, Monseigneur, vous l'avez prise avec un cœur d'évêque. »

Cœur d'évêque, cœur doublement paternel, tel était, en effet, celui de Mgr Dupont des Loges. Malgré sa réserve naturelle, malgré sa dignité aristocratique, mal-

gré sa fermeté de chef responsable et les exigences de son esprit surnaturel, cet Evêque eut tôt conquis l'affection de tous. C'est qu'il avait aimé d'abord et pour toujours. Profondément bon, il se faisait, autant qu'un devoir, une joie d'aider, de soulager, de consoler. Il prodiguait peu les phrases, mais sa parole, toujours sincère, était, aux faibles et aux malheureux, plus bienfaisante qu'un beau discours. Surtout il payait de sa personne. Non content d'épuiser en bonnes oeuvres discrètes son budget personnel, il allait trouver à domicile la souffrance et la misère. Il y allait affronter la mort même. On le vit bien quand, quatre fois en dix-sept ans, le choléra s'abattit sur la ville et le diocèse de Metz. Simplement, naturellement, Mgr Dupont des Loges parut, en face du fléau, un évêque évangélique et son seul regret fut de n'avoir pu, comme jadis Belzunce, payer de sa vie le salut de tous.

Du moins, pour lui comme pour son clergé, refusa-t-il de croire que le dévouement sacerdotal pût n'être pas complètement gratuit; et quand le gouvernement impérial lui proposa de récompenser les prêtres qui s'étaient signalés par leur courageuse charité, il déclina cette offre flatteuse. Et parce qu'il donnait lui-même l'exemple, parce qu'il avait su se faire aimer d'eux autant que respecter, ses prêtres ne jugèrent pas excessif un renoncement qui les dépouillait avec lui.

L'épreuve — et quelle épreuve! — allait encore resserrer cette union de l'évêque, du clergé, des fidèles; elle allait grandir jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au symbole, celui qui, depuis vingt-sept ans déjà, faisait si noble figure dans l'Eglise de France.

Ne nous y trompons pas cependant. Ni pendant la guerre de 1870, ni après l'annexion, Mgr Dupont des Loges ne songea à jouer un rôle. La pose, la déclamation

lui étaient odieuses ; qu'il revendiquât les droits les plus chers, qu'il exprimât les sentiments les plus douloureux, toujours il sut, à une fermeté inflexible ou à l'émotion la plus profonde, allier une correction irréprochable, une discrétion éloquente. Par là, il désarmait l'ennemi, et, à la fois, satisfaisait les aspirations les plus secrètes d'auditeurs singulièrement exigeants.

De fait, loin d'attirer jamais sur ses fidèles les vengeances d'une administration défiante, tracassière et brutale, il obligea les Prussiens non seulement au respect étonné de sa personne, mais à une politique un peu moins inintelligente, un peu moins inhumaine.

Non qu'il renoncât, même en face de Bismarck, soit à défendre les droits de l'Eglise, soit à maintenir dans son coeur et dans celui des autres la fidélité et l'espérance françaises. Mais, encore une fois, il avait cette habileté supérieure des grandes âmes : le tact courageux. Ainsi put-il, sans la renvoyer, refuser discrètement d'abord, publiquement ensuite, la décoration que l'Empereur Guillaume lui avait décernée, sur la demande du gouverneur d'Alsace-Lorraine, le maréchal de Manteuffel.

Ce geste, dont ne purent se blesser ceux-là mêmes qu'il atteignait, souleva, dans les pays annexés, par toute la France, par toute l'Europe, une émotion considérable. L'admiration, l'enthousiasme débordèrent dans des centaines de lettres et d'articles de journaux. Les anticléricaux eux-mêmes furent conquis et le journal de Gambetta ne fut pas moins élogieux que la presse catholique.

Cet incident, que n'avait pas souhaité l'évêque, n'apprenait rien ni aux Lorrains ni aux Allemands. Dès le premier jour (7 septembre 1871), Mgr Dupont des Loges avait pris parti.

C'était dans ce cimetière de Chambière qui devait devenir un lieu de pèlerinage et presque un sanctuaire. On inaugurerait un monument aux Français morts dans Metz ou sous ses murs. Le maire avait, sans ambages, traduit la douleur et aussi les espoirs de tous. Il offrit la parole à l'Evêque. Celui-ci ne pouvait ni se taire ni répéter ce qu'on venait de dire. Très simplement, il remercia les assistants au nom des familles en deuil, au nom des exilés. Puis, avec son art exquis de choisir les mots dont l'apparente banalité cache mal la richesse profonde, il ajouta : « Elles goûteront mieux désormais la recommandation que saint Paul adressait aux fidèles, dans la perte de leurs proches et de leurs amis, de ne pas s'attrister comme ceux qui n'ont pas l'espérance. Je m'arrête à ce mot. Il est si doux ! l'espérance ! »

Sur le sens de ce mot, personne ne se trompa, et quand après le chant du *Parce, Domine* ; après la bénédiction épiscopale, chacun se releva, une triple acclamation sortit de toutes les poitrines : « Vive la France ! Vive la France ! Vive la France ! »

L'espérance ! il ne s'était pas encore réalisé quand, vingt-cinq ans plus tard, Mgr Dupont des Loges sentit venir la mort ; mais la longueur de l'épreuve n'avait rien pu contre sa fidélité. Il en avait donné la preuve quelques mois plus tôt : avec le reliquat d'une souscription ouverte en son honneur, avec son argent personnel aussi, il avait assuré la perpétuité du service très solennel qui s'était célébré pour la première fois le 7 septembre 1871, en l'honneur et pour le salut des Français tombés sous Metz. Ce que fut dans la vie de la Lorraine annexée, ce que fut pour la victoire future de la France, cette messe annuelle de la cathédrale, l'auteur de *Colette Baudoche* l'a dit en des pages inoubliables : « Cette cérémonie fameuse,

qui, jusqu'à cette heure, n'a rien perdu de son prestige, assombrit et ennoblit, chaque année, les approches de l'automne. Elle a conservé la couleur et le ton que lui avaient donnés Mgr Dupont des Loges, le successeur des grands évêques debout contre les Barbares. »⁵

Entre le pèlerinage de Chambière et le geste quasi-testamentaire qui en perpétuait le souvenir, vingt-cinq ans donc s'étaient écoulés, de l'activité la plus douloureuse et la plus féconde. On en trouvera le détail dans le livre solide et pieux de l'abbé Klein. Nous en avons dit assez pour faire comprendre qu'à la mort de Mgr Dupont des Loges, la désolation fut commune et l'hommage unanime, en France comme dans les pays annexés.

Pius, prudens, fortis,

dit, entre autres choses, l'inscription gravée sur son tombeau. Dans sa piété, dans sa sagesse, il eût souhaité n'exercer que dans la paix un ministère tout spirituel. Mais cet homme qui ne songeait guère à se mettre en avant, les circonstances vinrent le chercher ; et toujours, délicates ou tragiques, les circonstances le trouvèrent dignes d'elles-mêmes.

Æmulator legis Dei

Gregis sui defensor

Ac exemplar

In angustia temporum

Pius, prudens, fortis,

Suam rexit ecclesiam.

Ce grand évêque, qui fut peut-être un saint, fut un très grand français.

* * *

⁵ M. Barrès, *Colette Baudoche*, éd. définitive (1923), p. 234.

Dans le très grand homme que fut le cardinal Lavigerie, le P. Jalabert salue « peut-être le plus grand évêque que la France ait compté depuis des siècles ». ⁶

Mais ni la grandeur ni l'héroïsme ne se contentent d'un modèle uniforme, et, du breton aristocratique devenu évêque lorrain, nul ne différa plus que l'impétueux béarnais qui devait se faire, à travers tout le continent noir, le paladin de Dieu.

Celui-ci, les circonstances n'avaient pas besoin de venir le chercher; il les sollicitait, les provoquait; au besoin, il les créait. Avec son imagination de conquérant, c'est-à-dire de poète, sa ténacité de montagnard, son habileté de méridional aussi, il était né pour les grandes entreprises. Au lieu d'un Bonnat qui l'étale dans un fauteuil banal, il eût fallu pour le peindre un Delacroix qui l'aurait dressé, victorieux, face à l'Afrique barbare et misérable. Il eût fallu plus encore: un Delacroix chrétien, presque mystique. Les ardeurs impérieuses de Lavigerie, ses violences mêmes étaient d'un tendre. La pitié fut le moteur de tous ses grands élans; et pour lui sur qui s'accumulèrent tant de titres glorieux, archevêque d'Alger et de Carthage, métropolitain d'Afrique, supérieur général des Pères Blancs, prince de l'Eglise, un titre était cher entre tous, celui de père, montant spontanément aux lèvres des petits Kabyles ou des nègrillons arrachés par lui à la mort.

Sa charité n'était pas simplement—faut-il le dire?—ce que d'autres appellent humanité, philanthropie. Charité chrétienne, elle supposait d'abord l'amour de Dieu et, quels qu'aient pu être ses bienfaits temporels, elle tendait surtout à des fins spirituelles. En s'arrêtant sur-

⁶ *Etudes*, 5 octobre, 1925.

tout à l'activité extérieure du missionnaire, Georges Goyau n'a pas voulu insister sur sa vie intérieure. Aussi bien, Mgr Baunard avait-il dit, sur ce point, l'essentiel.⁷ Mais, si l'historien laïque nous renseigne peu sur la piété du cardinal, tout son livre suppose, chez Lavigerie, un esprit de foi extraordinaire. Non seulement la foi, au sens théologique du mot, lui était nécessaire pour persévérer dans des entreprises de plus en plus prodigieuses, malgré les difficultés, les incompréhensions, les mesquineries, les injures, la fatigue et la maladie; mais sa façon d'imposer aux autres l'héroïsme l'obligeait à parler au nom de Dieu. Or parler au nom de Dieu, quand on n'est pas un simple fanatique ou un illuminé, suppose, avec une assurance toute surnaturelle, un terrible sentiment de ses responsabilités. L'évêque qui, sur le *Celebret* d'un de ses prêtres, osait écrire: « Visum pro martyrio ». — « Vu pour le martyr », cet évêque ne devait pas seulement être prêt à payer de sa vie, il devait songer que Dieu lui demanderait compte, un jour, du sang répandu... De telles pensées purgent sans doute de toute humaine ambition, et j'imagine qu'avant d'envoyer les autres à la mort, Lavigerie devait, aux pieds de son crucifix, pratiquer douloureusement la mort à soi-même.⁸

Mais il est temps de résumer à grands traits la carrière de ce prodigieux manieur d'hommes, de ce véritable créateur d'empires.

A treize ans, Charles Lavigerie avait pour suprême ambition de devenir curé de campagne. Mais, quelques années plus tard, il fallait déjà assouplir pour lui les

⁷ Mgr Baunard, *Le cardinal Lavigerie*, 2 vol.—Paris, de Gigord.

⁸ En fait, la pensée de la mort lui était incessamment présente, et chaque jour il se préparait au renoncement définitif.

règlements, élargir les cadres, le laisser brûler les étapes. Au cours de son grand séminaire, par exemple, un congé laborieux lui permet de préparer en dix mois ses deux baccalauréats et sa licence ès lettres. Il ne devait pas mettre plus de temps à rédiger ses thèses de doctorat et, après quelques stages en des chaires de moindre importance, on le voyait à vingt-neuf ans, professeur d'histoire ecclésiastique en Sorbonne.

Combien d'autres se fussent légitimement contentés d'une situation où l'on pouvait faire beaucoup de bien et goûter quelques avantages légitimes ! Lavigerie s'y ennuya ; le P. de Ravignan l'en fit sortir. Il devint Directeur de l'*Oeuvre des Ecoles d'Orient*.

Pour propager à travers l'Orient orthodoxe, la culture chrétienne, il fallait d'abord de l'argent. Lavigerie, devenu quêteur, en trouva. Mais il dut bientôt entreprendre son premier voyage. Sous les coups des Druses (1860), ruines et cadavres s'amoncelaient en Syrie. Les victimes survivantes semblaient dans la plus affreuse misère. A ce spectacle, quelques sentiments, quelques idées naquirent en Lavigerie, qui devaient ensuite animer tout son apostolat. Sa pitié devant la souffrance, son patriotisme, son dévouement à l'Eglise, lui firent, dès lors, entrevoir que le devoir et l'intérêt de Rome comme de la France étaient de s'unir pour une croisade nouvelle, fallût-il, pour cela, mécontenter l'Angleterre.

Il porta son avis à Paris comme à Rome. Et son avis parut d'abord devoir demeurer vain. A cet homme d'action, on offrit un siège d'auditeur de Rote. Il ne s'y attarda que deux ans, et en 1863, à trente-huit ans, nous le trouvons évêque à Nancy. Là, ce futur errant, ce futur fondateur d'oeuvres et d'empires, se consacre surtout

au développement intellectuel de ses prêtres et de ses religieuses. L'ancien élève des Carmes, l'ancien professeur de Sorbonne semblent ressusciter; et malgré les résistances intérieures, malgré les critiques du dehors, il réussit, approuvé par le Pape malgré le Nonce, à former ce qu'il appelle un clergé doctoral. Il entreprenait bien d'autres réformes, mais voilà que, dès 1866, on le transfère à Alger. Il avait refusé Marseille; pourquoi accepter Alger?... Pour devenir archevêque? — Il se souciait bien de cette promotion tout apparente! — En réalité, il consentit un sacrifice, un « déchirement de cœur »; suivant ses propres paroles, « il suivait l'attrait impérieux de sa jeunesse vers l'apostolat, il répondait à l'appel de Dieu ».

Alors commença sa « geste » africaine. Elle devait être laborieuse, douloureuse, parfois sanglante. Il faillit, deux fois, y renoncer. Son triple amour de la France, de l'Eglise et des âmes (le tout en Dieu et pour Dieu) le rendit supérieur à toutes les épreuves, à tous les adversaires et à lui-même.

De cette autre « épopée mystique », voici les principales étapes. Alger, c'était un diocèse relativement restreint et de qualité médiocre. Les politiques prétendent l'y enfermer, mais il s'insurge aussitôt. Sans négliger les colons, il réclame, il prend le droit — quitte à se le faire ensuite octroyer officiellement — d'être le Père des Arabes aussi.

Pas d'évangélisation possible? — On commencera donc pas la seule charité: on pansera, on guérira, on nourrira, on instruira, et, si possible, on moralisera. On, c'est-à-dire, qui? — Des religieux, des religieuses volontaires. Et Lavignerie fonde les deux Sociétés des Mis-

sions africaines (Pères blancs et Soeurs blanches). A peine se sont-ils mis à l'oeuvre que fond sur eux cette double épreuve : la guerre de 1870 et la révolte Kabyle. De l'une et de l'autre, ils sortent victorieux et suivant le mot de G. Goyau, c'est « un renouveau spirituel dans l'Algérie pacifiée ». Des villages chrétiens se fondent ; les missionnaires poussent leur pointe vers le sud, à droite, à gauche ; hanté déjà par son rôle de ressusciter le monde chrétien d'Augustin, l'archevêque tient son premier concile africain.

Ces premiers succès ne lui suffisent pas : par delà l'Algérie, s'étend le désert avec ses peuplades errantes ; plus bas encore, la grande ville inquiétante et attirante : Tombouctou. Un peu partout, des millions de négres-victimes : victimes du musulman, victimes de leurs roitelets, victimes les uns des autres, victimes de tout et d'eux-mêmes. Lavigerie veut leur envoyer Dieu. Ses prêtres s'offrent pour le leur porter ; par deux fois, ils mourront en route, martyrs nécessaires au succès de leurs frères.

Le Soudan paraissait inaccessible ? On irait plus loin encore ; et les Pères Blancs partent pour la conquête de l'Afrique équatoriale.

Cependant, leur chef multiplie d'autres conquêtes encore. Il installe l'Eglise et la France en Tunisie ; il installe la France à Sainte-Anne de Jérusalem ; et, par elle, il y travaille pour Rome contre le schisme. Et quand tous ces travaux lui valent d'entrer au Sacré Collège, il peut bientôt étaler sa pourpre cardinalice sur le trône archiepiscopal de Carthage.

Le sang coulait cependant dans l'Ouganda et Lavigerie pleurait sur cent quarante martyrs.

Cette nouvelle souffrance lui fut un nouveau motif d'apostolique dévouement. Depuis longtemps, il savait quelles misères, quelles ignominies recouvraient ces mots : la traite des noirs. Il savait que la barbarie, la cupidité musulmanes avaient parfois pour complices la faiblesse nègre et l'ambition de certains politiques à figures prédicantes. Contre tous ces ennemis conjurés, pour le salut temporel et éternel de millions d'hommes, sous le regard et avec l'appui de Léon XIII, il entreprit, à travers l'Europe, une campagne de conférences. A Paris, à Bruxelles, à Londres, à Rome, dans combien d'autres villes, il sut émouvoir l'opinion, et, succès beaucoup plus difficile, convaincre les gouvernements. Une fois de plus, une grande oeuvre humanitaire était créée par un homme d'Eglise.

Mais Dieu seul sait au prix de quels efforts et de quelles épreuves. Tandis que les royalistes français refusaient leurs aumônes à celui qui, sur l'invitation de Léon XIII, avait inauguré la politique du ralliement, les susceptibilités politiques, les rivalités internationales l'obligeaient à supprimer ces Frères pionniers dont il avait espéré faire les croisés de l'anti-esclavagisme. Cependant, il subissait l'assaut renouvelé de rhumatismes déjà anciens et les humiliantes défaillances de la vieillesse. La brillante et conquérante carrière s'achevait, comme elle s'était poursuivie : dans la souffrance.

Cet homme avait séduit ou subjugué les foules, les gouvernements, le Pape même ; il avait manié des millions ; à son pays, à l'Eglise, il avait ouvert d'immenses empires ; lui-même exerçait son autorité sur des espaces plus vastes sans doute qu'aucun évêque à aucun moment de l'histoire (d'Alger au Tanganyka). Mais, à lutter contre les circonstances, contre les autres, contre lui-

même ; à connaître les inintelligences et les mésintelligences, les égoïsmes individuels et nationaux, les jalousies mesquines et les rancunes tenaces ; à voir tomber ses fils et parfois s'écrouler ses oeuvres ; il s'était épuisé ; et tandis que son frêle collègue de Metz mourait plus qu'octogénaire, lui, ce puissant lutteur descendait à soixante-sept ans dans ce caveau de la cathédrale carthaginoise qu'il avait fait creuser lui-même pour son sépulchre.

Il laissait un testament magnifique, où s'exprimaient son dévouement au Saint-Siège, sa tendresse pour la France, son amour passionné de l'Afrique. A relire ces pages, vieilles de quarante ans, comme à se rappeler telle parole, tel geste de Mgr Dupont des Loges, on comprend — avec quel respect, avec quelle émotion ! — le bienfaiteur qu'est, non seulement pour l'Eglise, mais pour son pays et pour l'humanité entière, un grand évêque français.

* * *

Dans des circonstances particulières, mais qui se sont, depuis, renouvelées ailleurs, et quinze années durant, Dupont des Loges, incarna, aux yeux de l'Europe, la protestation vivante du droit contre la force. Pendant plus de quarante ans, en Europe, en Afrique, en Asie, Lavigerie fut le défenseur de la dignité, de la liberté humaines ; il n'y a pas de moraliste, de politique ou de soldat, qui ait supprimé plus d'injustices, soulagé plus de souffrances, que cet homme d'Eglise, armé de sa parole et de sa croix.

Mais tandis que trop d'utopistes, à regarder trop loin, ne voient plus rien ni personne de leur voisinage ;

tandis que certains même, passionnément épris de barbares dont ils ne savent rien, leur sacrifieraient volontiers leurs proches, le prêtre français, dans ses aspirations les plus vastes et ses plus lointaines entreprises, n'oublie jamais le pays qui façonna son âme.

« Le patriotisme est une force, écrivait Lavigerie à ses prêtres de Nancy ; et lorsqu'il a ses racines dans une terre chrétienne et généreuse, comme est la terre de Lorraine et celle de France, le patriotisme est une vertu dont l'exemple n'est jamais mieux placé que dans le sanctuaire et à l'ombre des saints autels. »

Quant à Dupont des Loges, ému de voir reprocher à l'Eglise son indifférence aux grands intérêts humains ou nationaux, il s'écriait avec douleur : « La fidélité à Dieu n'enlève rien à ces sentiments généreux de la nature. Loin de là. Le patriotisme le plus vif et le plus pur a toujours été religieux. » Et encore : « Nous avons montré, une fois de plus, la douce et forte alliance de l'amour de la religion et de l'amour de la patrie, et, sans ostentation, comme sans crainte, nous avons laissé voir que nous plaçons au-dessus de tout ces deux nobles sentiments. Gardons ces dispositions, nos très chers frères, gardons-les. Elles sont notre trésor le plus précieux. »

Comment l'évêque de Metz et l'archevêque d'Alger vivaient ce patriotisme qu'ils proclamaient si haut, l'Histoire l'a dit depuis longtemps. Un mot résumera son témoignage : si, en Lorraine annexée, la fidélité des âmes a devancé, facilité et scellé la victoire française, on le doit à Mgr Dupont des Loges ; si, en Afrique, la France a conquis, avec tant de territoires, tant de coeurs, elle le doit au cardinal Lavigerie. Nos meilleurs administrateurs, nos plus grands soldats se sont reconnus ses obligés ou ceux de ses prêtres.

VOS DOCTRINES ? ...

L'on a dit, et c'est presque une vérité de La Palisse, que chaque génération n'exerce d'influence prépondérante sur les affaires publiques, que vingt ou trente ans après sa formation intellectuelle et morale.

L'avenir de notre race nous accule parfois aux graves inquiétudes. De science certaine nous savons que demain n'aura pas la figure d'aujourd'hui. Trop différentes sont les générations, dans le rythme de la vie nationale. Mais une autre vérité nous reste, non moins certaine : les doctrines ou les idées-chefs qui animent la jeunesse, contiennent plus que toute chose la formule de l'avenir. Lucien Romier l'a dit, à sa façon un peu absolue : « dans la marche générale des sociétés, deux facteurs dominant tout le reste : les formes économiques et les doctrines-mères ; la cuisine politique ne compte qu'accessoirement. » Voulons-nous savoir de quoi demain sera fait, comment sera compris et servi l'intérêt national ? Le moyen infailible est là : interrogeons la jeunesse, les jeunes hommes de vingt à trente ans qui achèvent de se faire une doctrine et qui, après nous, la feront passer dans les faits.

Depuis 1900 notre race a fourni un notable effort intellectuel. Travail parfois haché et dispersé qui n'en fut pas moins vigoureux et ardent. Si des tâches trop nombreuses ont empêché les besogneurs d'atteindre à la fécondité des grands réalisateurs, il reste que leur effort doctrinal est digne de méditation. Jamais le problème national n'avait absorbé à ce point le souci de nos intellectuels. Et s'ils ont projeté sur lui des lumières diverses, comme divers furent les points de vue, presque tous

cependant ont essayé de le saisir dans une vue totale. Quel que fût l'aspect, religieux, politique, économique, social, intellectuel, où inclinaient les préférences des groupes et des écoles, rarement l'on oubliait de marquer entre chacun les dépendances essentielles.

* * *

Ces écoles et leurs doctrines ont agi sur la jeunesse. Quelle synthèse en a-t-elle extraite pour elle-même? A quels maîtres, à quelles influences, à quelles réactions de son milieu, doit-elle la substance de ses idées? Pour les jeunes Canadiens français en voie d'atteindre leurs vingt cinq ans ou de les dépasser à peine, comment se pose le problème national? Et puisque ce problème soutient des rapports avec bien d'autres, que la vie d'une nationalité implique le jeu de forces matérielles et spirituelles, comment s'établit, dans l'esprit de la jeune génération, la hiérarchie des valeurs? Parmi les issues où il semble que nous pousse parfois un très clair destin, laquelle a-t-elle choisie pour sa race? Quelle est, en somme, la discipline souveraine à laquelle il lui plaît de soumettre son dévouement?

Voilà ce que l'Action française se propose de demander à la jeunesse, au cours de la prochaine année. Elle veut interroger quelques-uns de nos jeunes compatriotes parmi ceux qui réfléchissent et ont une pensée à eux. Elle les choisira dans les milieux les plus divers. Ils répondront en leur nom d'abord, mais aussi, s'ils le veulent, au nom des groupes dont ils se feront les fidèles témoins.

En publiant leurs réponses, la Revue aidera, ce nous semble, à projeter quelque lueur sur notre avenir. « C'est au moment où une idée sort de terre, où elle est toute

gonflée d'avenir, a dit Jacques Maritain, qu'elle est le plus intéressante pour nous, et que nous pouvons le mieux saisir sa plus authentique signification ».

La jeunesse y gagnera elle-même de préciser sa pensée, source et principe de son action. Et quoi de plus urgent pour elle? Quand de si formidables compressions se font sentir sur notre âme, pourrions-nous, sans trahir, ne garder au dedans de nous qu'un idéal informe et vacillant? L'ordre de mobilisation appelle tous les jeunes Canadiens français à ce que Charles Maurras appelle le « service intégral et universel ». Nous n'avons pas le moyen de perdre une seule clarté ou une seule recrue.

LA DIRECTION.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION D'ÉDUCATION.

Edmonton.— « Au cours d'un superbe banquet de 400 couverts tenu dimanche soir, 13 décembre, à l'hôtel McDonald, les Canadiens français de l'Alberta ont jeté les bases d'une Association d'Education. Cette belle initiative est due au Cercle Jeanne d'Arc qui, depuis de nombreuses années, s'est occupé avec succès de l'enseignement du français. Le moment était venu de former une grande association générale de tous les Canadiens français de l'Alberta, comme il en existe dans les autres provinces et c'est maintenant chose accomplie. »

« Les paroisses françaises de l'Alberta avaient magnifiquement répondu à l'appel du Cercle Jeanne d'Arc. Presque toutes avaient envoyé des représentants et l'on remarquait au banquet toute l'élite de la population de langue française. Un comité provisoire a été formé pour rédiger une constitution et préparer un congrès qui se tiendra au mois de juin. »

Voilà une nouvelle qui réjouira vivement tous nos compatriotes. Nos frères de l'Alberta se heurtent là-bas à l'ennemi perfide de toutes les minorités françaises du Canada. Qu'ils n'oublient pas que les forts sont toujours respectés, et que la force n'est pas affaire de nombre, mais d'union, de courage et de fierté. A la nouvelle Association nos meilleurs vœux.

UNE SEMAINE D'HISTOIRE

Notes et réflexions

La Semaine d'histoire du Canada a duré cinq jours. Séances et cours, au nombre de 25, ont été suivis par un auditoire très nombreux, distingué et varié.

Plus heureuse que ses aînées, sans doute, la Semaine d'histoire peut se vanter d'avoir atteint et même dépassé le but qu'elle se proposait. A son oeuvre d'évocation et d'éducation, elle a pu joindre une oeuvre de liaison. Une trentaine d'esprits furent invités à considérer les multiples aspects d'un même problème pour dégager de cet ensemble d'efforts, l'unité de conclusion. Il y avait des personnalités qui n'ont peut-être pas toujours communiqué aux mêmes doctrines. Cependant, la majorité des collaborateurs ont exprimé des directives qui dévoilent l'unité d'inspiration et marquent un pas de plus vers l'unité de doctrines si essentielle à l'essor de notre nationalité.

Entre les séances d'études, des contacts plus intimes auront, aussi, servi à cimenter les affinités d'esprits, sinon à créer des liens nouveaux, importants à maintenir. Les divergences, inhérentes à la différence d'éducation ou à la distance des clochers, ont dû s'effacer pour toujours sous le dôme harmonieux de cette grande cathédrale qu'est devenue notre histoire nationale. Retenons-le.

On nous a demandé d'apprécier cette Semaine d'histoire canadienne. Nous demandons, à notre tour, le

droit d'avoir nos préférences et de les exprimer sincèrement, en marge des documents qui nous ont davantage captivé.

Certes, beaucoup de travaux de première valeur seront laissés dans l'ombre. Nommons, en particulier : « Y-a-t-il une conception catholique de l'histoire ? » qui ne manque pas d'originalité savoureuse ; « Notre géographie et notre histoire », dont la synthèse vigoureuse constitue un document à consulter ; « La Science sociale en histoire », par M. Léon Gérin qui a révélé à notre génération, un chercheur, un sociologue et un écrivain trop inconnu chez nous ; « Bibliographie de l'histoire canadienne », où M. Aegidius Fauteux nous indique l'urgence d'une telle nomenclature et nous laisse espérer, au moins, la bibliographie de l'histoire de notre nationalité ; « Nos archives », par M. Pierre-Georges Roy, qui fut une révélation pour la jeunesse étudiante trop peu avertie sur l'utilité de certains organismes des gouvernements provincial et fédéral ; les conférences de Mgr Camille Roy et de l'Hon. Thomas Chapais dont nous avons goûté l'amabilité de la forme ; enfin, « Notre droit et notre histoire », où nous aurions préféré, à l'évolution historique de notre Droit, l'indication des influences de celui-ci sur la mentalité et le développement de notre nationalité.

Mais il faut se borner aux cadres d'un article.

La conférence, « Le facteur économique dans l'histoire canadienne » marque une évolution : M. Edouard Montpetit eut le courage de stéréotyper, en formules heureuses, plusieurs lacunes chez nos historiens et nos

éducateurs sans cependant blesser les personnalités ou les catégories responsables.

M. Montpetit déplore que l'on ait conçu l'histoire « sous l'angle politique », reléguant trop dans l'ombre la vie économique du peuple canadien. Il cite, toutefois, quelques exceptions vite comptées : Emile Salone, Léon Gérin, l'abbé Lionel Groulx. Aussi, pour connaître l'évolution économique des Canadiens faut-il recourir à des auteurs anglais, américains ou même français. Puis il explique pourquoi l'Anglo-canadien nous devance dans cette étude. Ce serait une résultante de l'éducation scolaire. L'enseignement de l'histoire économique tient un rang important chez l'Anglo-canadien. Il se fonde sur le milieu immédiat. « L'enfant est invité à regarder la nature et, dans le cadre naturel, à distinguer le travail de l'homme : il connaît ainsi les manifestations de la vie économique, l'administration municipale, les services publics, les mille rouages de l'organisation sociale, bref, il est saisi par les forces qui l'emporteront vers ses destinées, mieux encore : il est en mesure de les apprécier et, s'il en éprouve le besoin, de les seconder plus tard ou de les combattre. » Ne serait-il pas urgent d'adapter cette méthode aux besoins de notre jeunesse étudiante ? Notre enseignement ne gagnerait-il pas à s'enrichir de quelques notions économiques ? Les éléments de l'économie politique ; un aperçu historique sur le développement de nos propres organismes économiques ; un ensemble de leçons qui laisserait dans les cerveaux de nos futurs professionnels la conviction que notre nationalité ne peut survivre intégralement sans s'appuyer sur la force économique, ne seraient-ils pas dans nos programmes autant que les éléments de l'astronomie ? « Affaire d'enseignement universitaire », dira-

t-on. Non, pas absolument. Affaire de formation générale, de préparation au rôle d'un citoyen canadien, « dont on veut éveiller la volonté aux responsabilités de l'heure ». Les activités humaines ne se confinent pas à la vie religieuse ou politique, littéraire ou scientifique, familiale ou professionnelle; il y a aussi comme instrument essentiel qui alimente toute la vie, la maintient, la pénètre et parfois la domine, la vie économique: production, circulation, répartition, consommation, etc., etc.

Pour équilibrer un esprit en formation, les lois et les expériences élémentaires de l'économie sont aussi essentielles, à notre sens, que les lois de la physique et les expériences de la chimie. Il s'en rend vite compte, quand, lancé dans la vie, le bachelier-ès-arts, grand littérateur et profond philosophe, se heurte aux plus élémentaires problèmes de finance privée. Nous en avons connus qui semblaient tombés de la lune, tant ils nous récitaient couramment les noms des planètes et des astres, mais ignoraient que la nature, le capital et le travail peuvent être des facteurs de production! Est-il temps de réagir? Et cette réaction, qui osera la susciter? Et comment? jusqu'à quel point? et où trouver les matériaux requis? A quand le manuel d'économie politique adapté à notre milieu? C'est un petit problème qui se pose à l'attention des éducateurs.

* * *

M. Montpetit termine par cet avertissement: « La lutte n'est jamais achevée pour une minorité qui veut garder son caractère: conduite autrefois à la tribune, c'est dans le domaine économique qu'elle s'engage aujourd'hui. Deviendrons-nous nos maîtres ou resterons-

nous des serviteurs? » Or qui dit lutte, dit sacrifices et tenacité jusqu'à la victoire.

Constatation bizarre: notre peuple semble hésiter jusque dans les attitudes de quelques-uns de ses chefs. Notre peuple a jadis multiplié les sacrifices pour obtenir la liberté religieuse; il répéterait volontiers les mêmes gestes. Notre peuple a consenti et consent encore des actes d'héroïsme et d'abnégation pour obtenir la liberté d'apprendre et de parler sa langue. Notre peuple, sans hésiter, pendant un siècle, a consacré le meilleur de ses énergies à la défense de ses droits et de ses libertés politiques. Aujourd'hui, pour secouer le joug économique, le dernier des jougs peut-être, pour éviter que, dans cinquante ans, les maîtres de nos finances puissent nous serrer la gorge en nous criant à la face: « Rends-toi ou crève de faim; tes caisses sont vides », trop des nôtres ne sont pas loin de lésiner devant les sacrifices *temporaires* nécessaires pour accorder à des frères l'avantage d'organiser précisément l'armature économique à l'abri de laquelle tous demain pourront se réfugier. Manque d'éducation? manque de solidarité? manque de patriotisme? manque d'orientation? manque de confiance? manque de générosité? Nous ne le savons trop. C'est un autre problème de l'heure, en tout cas, et le plus pressant, à notre humble avis. Nos pères ont résolu les problèmes de leur époque. Serions-nous déçus?

* * *

La conférence de M. l'abbé Lionel Groulx, « l'histoire et la vie nationale » marque une supériorité sur d'autres, par la forme volontiers plus soucieuse de l'art litté-

raire et par la synthèse vigoureuse où sont mises en relief les principales étapes de notre vie nationale. On y sent l'historien, maître de son histoire canadienne. Les esquisses dominent les cadres désuets, les nomenclatures et les clichés. Son analyse dévoile les causes de l'évolution laborieuse de notre nationalité, estompe les instruments de nos victoires et de nos défaites, et indique les écueils à éviter aussi bien que l'orientation sûre vers la fin suprême. L'historien se double de la clairvoyance d'un chef. Ses tableaux ne se bornent pas à évoquer le passé ; ils expliquent le présent, ils indiquent des solutions pour l'avenir. Le premier de nos historiens, M. l'abbé Groulx a compris que l'histoire est « *magistra vitae* » directrice de la vie. S'il aspire dans les documents les parfums du passé, c'est pour mieux embaumer l'avenir.

* * *

La conférence de l'abbé Groulx est une leçon de fierté, d'optimisme, de confiance en la puissance de volonté de notre nationalité, qu'aucun déterminisme ne peut paralyser. L'histoire nous a révélé les caractères distinctifs de notre nationalité, les a fixés, accusés, établissant ainsi, chez-nous, le fondement même de notre être national. L'histoire nous a aussi servi d'*idéal de soutien* dans notre développement national.

« La grande affaire pour les générations successives, c'est de continuer l'édifice selon la loi de son dessein général, c'est de construire régulièrement sans dévier du plan essentiel et primitif ». Mais pour suivre ce plan, il faut des « points de repères ». L'histoire les fournit aux chefs, à ceux-là qui ont à « diriger la vie d'un vivant dont la durée dépasse la leur ; à continuer

une oeuvre qu'ils n'ont pas commencée et qu'ils n'achèveront point ».

A l'histoire, idéal de soutien et boussole d'orientation, nos pères ont sans cesse recouru. Rarement ils ont dévié « du plan essentiel et primitif », sauf peut-être après le mariage mixte de 1867, où l'idéal de soutien semble fléchir pour adopter, sur l'autel de la bonne entente avec la majorité, des attitudes infidèles aux traditions et à la volonté collective des ancêtres. Le régime confédératif aurait-il servi à nous désespérer? La trop large centralisation des pouvoirs paralysée par l'absence de moyens coercitifs, nous aurait-elle été funeste? L'Etat confédératif, avec neuf provinces, ne serait-il pas plus préjudiciable à notre idéal primitif que la confédération de 1867 avec ses quatre provinces de l'est? L'histoire nous enseigne-t-elle l'oubli de cet idéal national primitif en vue de nous cramponner davantage à l'idéal fuyant, à l'oeuvre de « pis-aller » que les Pères de l'Etat confédératif nous ont légués? Voilà une question qui intéresse vivement les jeunes esprits, et, à laquelle l'abbé Groulx, sans répondre catégoriquement, donne une solution qui pourrait bien être l'unique, juste et acceptable. L'histoire, espérons-le, apportant ses lumières, saura de nouveau indiquer nettement la vraie route où diriger nos efforts. Elle continuera ainsi à jouer son rôle « d'idéal de soutien » et de « *magistra vitae* ».

* * *

« L'histoire dans l'enseignement primaire » par M. C.-J. Magnan, est une pièce de maître où l'auteur devient facilement l'éloquent avocat du programme officiel actuel. Cela peut s'appeler plaider ou plus gen-

timent, éloge. C'est l'histoire d'un siècle, de 1825 à 1925, où défilent les vicissitudes et les progrès de l'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire, chez nous. C'est en 1832 que paraît le premier manuel d'histoire canadienne destiné aux écoles élémentaires. En 1849, cet enseignement devient officiel et obligatoire.

La publication de l'histoire du Canada de Garneau et de son résumé donne un élan à l'enseignement de nos annales historiques. En 1888, un programme officiel, défini et détaillé, permet à l'histoire du Canada de pénétrer dans la 3ème année jusqu'à la 7ème du cours. En 1906, elle devient obligatoire depuis la 1ère année jusqu'à la 8ème, et en 1922, l'histoire du Canada est au nombre des « matières essentielles ». Voilà l'évolution inscrite aux programmes, c'est-à-dire sur le parchemin. Dans l'exécution, l'évolution est-elle aussi encourageante ? Les méthodes d'enseigner notre histoire se sont-elles profondément modifiées ? Nous nous rappelons encore avoir essayé d'apprendre, il y a une décade, force nomenclatures : listes de gouverneurs, noms et dates de batailles, de découvertes, etc., etc. D'images, de gravures pour les débutants ; de tableaux historiques ; de récits de moeurs, de traditions ; d'aperçus sur les notes distinctives du milieu et de l'entourage ; de leçons propres à inculquer un vif sentiment de race, à développer un véritable sens national, amour de la région, amour de la petite patrie ; d'orientations générales patriotiques ; de précisions sur la nature et l'identité actuelle de notre patrie à nous, Canadiens français, avec l'esquisse d'un idéal suffisant pour guider demain, nos jeunes esprits ; notre enseignement primaire, appelé à

former pourtant la majorité de nos citoyens, en était-il suffisamment pourvu dans la pratique?

Nos souvenirs d'école rurale, notre expérience, enrichie par les observations de quelques institutrices, nous permettent de soupçonner que « l'éternelle page 32 » serait encore trop à la mode. Le mot à mot des nomenclatures, de chiffres et de noms, dominerait encore l'évocation, l'image qui va droit au coeur et s'y grave pour créer un nouvel amour, après celui de maman et de Jésus, l'amour de notre patrie. Les dix suggestions pratiques par lesquelles M. Magnan a terminé sa conférence sont, pour corriger cette lacune possible, d'une valeur exceptionnelle.

Citons l'idée des portraits, des tableaux, des cartes postales, des calendriers et des lectures historiques; et surtout, pour l'éducation patriotique, les jours historiques mensuels, les chants nationaux, et même le drapeau canadien-français qu'aux jours de fête les élèves pourraient eux-mêmes hisser au bout du *mai* ou du *mât*.

Certes, si tous nos instituteurs et institutrices possédaient la compétence pédagogique et la flamme patriotique de M. Magnan, il deviendrait superflu d'enseigner aux nôtres « de rester fidèles à eux-mêmes ». Nos écoliers constitueraient un bataillon d'apôtres au service de cette fidélité.

Que pour l'heure les intéressés réalisent les voeux de notre Inspecteur général, et ce sera un grand pas « vers l'idéal ».

* * *

« L'histoire dans l'enseignement au cours moyen et universitaire » par M. le Chanoine Courchesne mérite

une mention toute spéciale. On devait s'attendre à une pièce où la compétence du Principal d'Ecole normale rivalisât avec la rédaction d'un artiste de la pensée, et les aperçus panoramiques d'un esprit naturellement synthétique.

Son étude, parfaitement divisée, considère l'histoire et la raison spéculative, la raison pratique, la culture générale, la technique de l'enseignement et l'enseignement de l'histoire, oeuvre de science, d'art et d'éducation.

Quelques observations nous ont plu davantage.

Le jeune collégien lancé dans la vie prend bientôt conscience que, pour jouer un rôle de chef, deux facultés dominantes lui sont essentielles : l'esprit de synthèse et la psychologie. L'esprit de synthèse pour voir clair et mettre de l'ordre dans le tourbillon de problèmes qui emprisonne soudain son attention. La psychologie, pour juger « son homme », découvrir dans la parole ou le silence, les activités ou la torpeur des mortels, l'intention ou le mobile qui s'y dérobe.

M. Courchesne nous démontre que précisément « l'histoire est école d'esprit synthétique, école de psychologie » et qu'à ce titre elle s'impose à l'attention des « meneurs d'hommes ». Avis donc aux jeunes qui ambitionnent de remplir fonction de guide. Avis donc aux professeurs qui désirent préparer des chefs pour demain. Mais à la condition, cependant, qu'au cours classique on cesse définitivement d'enseigner l'histoire en s'adressant toujours à la mémoire. A la condition qu'on habitue l'élève aux résumés synoptiques. A la condition qu'on l'entraîne à dégager sous les actes et gestes d'un homme ou d'un groupe, les passions qui les ont inspirés.

Autre observation capitale. M. Courchesne attribue à l'histoire le rôle d'éducation patriotique, et comme M. Groulx, il croit à l'histoire « *Magistra vitae* », directrice de la vie. Il voit en elle, un instrument nécessaire pour donner aux élèves le sens du respect et de l'apostolat envers les qualités particulières de leur nationalité, « pour donner à leur esprit des ouvertures sur les problèmes qui se posent aujourd'hui » et pour développer le sens des responsabilités qui vont bientôt les saisir.

En conséquence, il s'insurge contre les professeurs pour qui « la condition de sincérité réside dans l'impassibilité », et pour qui « il n'y aura plus à pouvoir écrire l'histoire que ceux qui n'ont ni conviction, ni affections d'âmes ». Il souhaite « de ne pas voir lever ici, dans notre monde universitaire, des professeurs mués en croquemorts, de ces savants qui sentent le cadavre ». Il réclame que nos professeurs—non seulement les historiens — laissent briller la lumière de leur foi et de leur patriotisme, évitant « *cet enseignement largement neutre et canadien tout court; car il faudrait d'abord nous expliquer ce que signifie ce vocable qui ne correspond à aucune réalité* ».

La leçon vient de haut et porte sur des personnages élevés. Qui veut comprendre le peut. Qui doit entendre le voudra-t-il ?

Et nous en arrivons « aux points de vue en histoire » de M. le chanoine Chartier.

Ce sont des points de vue personnels qui peuvent paraître étranges et briser l'harmonie de l'ensemble des études présentées au cours de la Semaine. Le ton et la méthode d'exprimer des idées en elles-mêmes discutables ont contribué, sans doute, à faire dire à quelques uns :

« C'est une bonne leçon de loyalisme ». Il faut se garder pourtant d'être injuste envers l'auteur, mais essayer de dégager sa pensée pour mieux en apprécier la valeur. A cette fin, nous nous sommes procuré le texte même de la conférence. Résumons-la brièvement.

M. Chartier s'adresse à nos *professeurs et rédacteurs* d'histoire. Il les met en garde contre les préjugés et le pire, selon lui, « celui qui consiste à apprécier une époque disparue d'après les idées qui ont cours à l'époque présente, à juger les actes des représentants d'une race d'après le tour d'esprit qui est celui d'une race différente. »

Ce préjugé, et celui de l'antipathie instinctive auraient conduit quelques-uns de nos historiens « à des confusions, même à des erreurs ». M. Chartier donne, comme preuves, les jugements portés sur certains de nos gouverneurs du régime français et anglais, les exposés fournis sur les questions des serments d'allégeance, de la langue française en 1840, du soulèvement de 1837, de la dispersion acadienne, de l'acte de 1774 et celui de 1867, etc.

La conclusion est celle-ci : « Ne jamais perdre de vue la nécessité de considérer les points de vue nationaux et politiques où se trouvent placés les auteurs des faits. En somme, blâmons ou plutôt regrettons, s'il y a lieu, les résultats de certaines politiques; mais commençons par les comprendre et par les expliquer. » Et encore : « Nos historiens, écrivains et professeurs, ont non seulement le droit, mais le devoir de blâmer, quand elle est fautive, la conduite de leurs personnages, peuples ou individus... Mais ils ont pareillement le devoir, en réprouvant le mal, d'en retracer la genèse. »

Le *principe* sur lequel M. Chartier étaye son point de vue est-il indiscutable? Les *exemples* donnés pour le justifier sont-ils suffisants? La *conclusion* découle-t-elle logiquement des prémisses? Enfin, était-il opportun d'exprimer ces « points de vue » à l'heure actuelle?

Voilà des points d'interrogation qu'il est légitime de poser?

Il peut paraître singulier à plusieurs que, pour ne pas être victime du « pire préjugé », l'historien doive adopter la même façon de penser, la même mentalité, les mêmes idées que celles en vigueur à l'époque qu'il veut apprécier. A ce compte, il vaut mieux que l'histoire s'écrive, sur le vif, par des contemporains, en harmonie facile avec l'atmosphère intellectuelle de l'époque. A ce compte, ce serait une erreur de répéter qu'une oeuvre historique acquiert sa solidité en proportion des lumières que lui procure le recul des années.

D'aucuns trouveront étrange qu'au risque de se préjuger, l'historien doive, aussi, adopter le tour d'esprit des représentants de la race qu'il doit étudier.

A ce compte, les nôtres se verraient interdire l'entrée dans le sanctuaire de notre histoire depuis la conquête anglaise, à moins de subir la métamorphose en anglo-saxons; et l'histoire de chaque nation ne pourrait s'écrire parfaitement que par les nationaux.

Enfin, si l'historien s'applique constamment à démontrer que les nations et les hommes, « en suivant une politique à nos yeux répréhensible, crurent accomplir un bien, du moins subordonner des intérêts secondaires à un intérêt de premier ordre; obéissaient à des convictions qui ne sont plus les nôtres », et « ont adopté ce que leur dictaient, comme étant le meilleur, les lumières qu'ils

avaient à leur époque », ne s'expose-t-on pas à créer chez nous une histoire tellement peu *combative* et tellement *explicative* qu'elle soit tout simplement *excusative* ?

Le sens des différences entre les époques et les races condamnerait-il les historiens à fermer les yeux sur les *passions* qui ont pu obscurcir ou fausser la conscience de leurs personnages ?

Nous avons confiance que M. Chartier n'a pas voulu soutenir le point de vue de l'histoire *excusative*. Il faut plutôt chercher la substance de sa pensée dans cette phrase : « En somme blâmons, ou plutôt regrettons, s'il y a lieu, les résultats de certaines politiques, mais commençons par les comprendre et les expliquer. »

C'est-à-dire, qu'avant de porter jugement sur les actes d'un personnage, d'un gouvernement, ou d'apprécier la valeur d'une institution ou d'un régime, l'historien doit consulter les documents, interroger les dossiers et, à leur lumière, expliquer les opinions et les débats, indiquer les influences et les motifs qui ont suscité telles ou telles attitudes, en dégager les conséquences ; bref, peser le pour et le contre d'une situation avant d'affirmer : « ceci est mauvais, ceci est bon » ; Très bien ; voilà qui est juste.

Que ce procédé en histoire oblige le rédacteur à faire abstraction des lumières que lui fournissent les idées courantes à son époque, pour ne vibrer qu'au diapason des idées de l'époque disparue, ou bannir le mode de penser que lui impose sa race et son éducation, c'est une prétention chimérique. L'historien ne peut être un gramophone qui varie ses tons selon les ondulations d'un disque. L'historien a une âme pétrie des vertus de son époque et de sa race, dont il ne peut se départir. Et c'est tout dire. La vérité historique et non la neutralité a des droits.

Aussi quand M. Chartier conclut à « la nécessité de considérer les points de vue nationaux ou politiques où se trouvaient placés les auteurs des faits, drame mondial ou simplement tragédie canadienne », nous comprenons simplement qu'il invite nos historiens à toujours bien localiser et consulter les documents, à toujours scrupuleusement exposer les deux revers de la médaille avant d'accomplir « le devoir de blâmer ». C'est d'ailleurs ce que tous nos historiens canadiens-français, dignes de ce titre, ont fait couramment avant les conseils de M. Chartier.

Quelques malins pourront chicaner M. le chanoine et lui dire que cette conclusion ne découle pas naturellement des principes posés au début, qu'elle dépasse le contenu des prémisses, et qu'enfin, elle ne dégage pas nettement « le pire préjugé » dénoncé au début. S'ils y tiennent, ils pourront obtenir raison.

D'autres interrogeront sérieusement les exemples fournis par l'auteur pour illustrer les erreurs commises par nos historiens sous l'empire du « pire préjugé ». Ils se demanderont s'il n'est pas téméraire pour un profane en histoire d'aller rayer d'un trait de plume, des points de vue historiques sérieusement établis par des auteurs d'une valeur incontestable. Ainsi, ils hésiteront longtemps avant de se convaincre que la tragédie acadienne ne fût consommée que par des fonctionnaires outrepassant les ordres explicites reçus des autorités anglaises, entièrement étrangères au crime odieux.

Ils hésiteront à se convaincre que nos historiens ont péché par « pire préjugé » en soutenant que notre Lafontaine parla français à la chambre, en 1842, non seulement pour riposter à l'insulte passagère d'un collè-

gue qui lui commandait de parler l'anglais, mais pour protester, comme l'a dit Lafontaine lui-même, contre l'union des provinces « acte d'injustice et de despotisme... en ce qu'elle nous prive de l'usage de la langue française dans les procédés de la législature... »; pour protester contre l'article 47e de l'Acte d'Union « dont la tendance inclinait sûrement » à proscrire notre langue des débats parlementaires « à plus ou moins brève échéance », article injuste qui, grâce à l'attitude énergique et tenace de Lafontaine, fut abrogé par le Parlement impérial en 1848, après quatre années d'insistance. (*L'Action française*, janvier 1925).

On pourra aussi s'étonner d'entendre accuser « d'erreur », commise sous l'empire du « pire préjugé », ceux qui soutiennent que les prodromes de la crise américaine ont eu d'autres influences sur l'Acte de 1774 que celles d'une « considération accessoire ».

Il suffit de faire la comparaison des arguments de M. Chapais avec ceux de Bibaud, Garneau, Duncan McArthur et les quarante pages que l'abbé Lionel Groulx consacre à la question, pour conserver cette conviction : (qui est celle de l'abbé Groulx) : « l'Acte de Québec est une législation élaborée en premier lieu par des hommes de loi mais, à la fin, reprise, refondue et dépassée par des politiques soumis eux-mêmes à la rude poussée des événements » ; ou encore celle de Duncan McArthur : « L'Acte de Québec fut rédigé, l'oeil fixé, non sur Québec mais sur Boston ».

Enfin plusieurs refuseront d'admettre que ceux de nos historiens qui ont accusé les « pères » français de la Confédération d'avoir manqué de clairvoyance au sujet de nos garanties constitutionnelles, ont subi l'influence

du « pire préjugé ». Consultant, entre autres, le volume de l'abbé Lionel Groulx, ils se rendront compte que le jugement sévère n'est porté qu'après examen sérieux de toutes les faces de la médaille, qu'après avoir « compris et expliqué » les faits et les documents.

M. Chartier fournit encore d'autres exemples qui peuvent servir à convaincre davantage le lecteur qu'il est souvent téméraire de biffer d'un trait de plume les jugements établis par nos meilleurs historiens. C'est un jeu dangereux.

Et les philosophes ajouteront : « Si les principes du conférencier sont discutables ; si la démonstration par des exemples peut être infirmée ; si la conclusion dépasse les prémisses et ne s'en déduit pas logiquement, le développement de « ce point de vue en histoire » était-il opportun ? Au lecteur d'en décider.

* * *

A notre avis, cette note apparemment discordante au cours de la Semaine historique est regrettable. Mais les intéressés, en méditant le texte de M. Chartier, sauront sans doute y découvrir la vraie pensée et se rendront compte que l'auteur ne pouvait viser aucune école historique actuelle, victime du « pire préjugé », puisque cette école n'existe pas.

Somme toute, cette Semaine d'Histoire Canadienne, comme on peut le soupçonner, constitue une étape dans notre vie intellectuelle et une grande leçon pour la jeunesse qui pense.

Et si nous osions nous faire l'écho des jeunes, nous dirions à nos aînés : « Continuez, continuez à nous jeter généreusement les fruits de votre science, de votre expé-

rience ; à semer les doctrines qui vous semblent justes ; à orienter nos esprits vers les sommets accessibles et nos activités vers la solution des problèmes de l'heure. Votre génération est celle qui enseigne, qui illumine, qui oriente à la croisée des chemins ; qui sait si la nôtre n'aura pas la mission redoutable de réaliser ce que vous aurez enseigné et même rêvé ? »

Et s'il convient, en terminant, d'exprimer un voeu, ce sera celui-ci : pourquoi n'aurions-nous pas, chaque année, une Semaine, à tour de rôle Religieuse, Sociale, Nationale, Economique et Politique, Historique, Littéraire, Artistique et Scientifique, où, périodiquement tous les six ans, l'élite de notre nationalité serait appelée à étudier une catégorie des problèmes propres au Canada français ?

Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'apprendre qui nous sommes, où nous en sommes, où nous allons et où nous devons aller ?

Albert LEVESQUE.

NOTES DIVERSES

ORIENTATIONS NÉCESSAIRES.

Notre courrier nous en avertit chaque jour : une inquiétude existe dans notre personnel enseignant. A la suite de certaines déclarations lestement judiciaires, des professeurs de nos écoles primaires et secondaires se demandent si, dans leurs travail d'éducateurs et particulièrement dans l'enseignement de l'histoire nationale, ils doivent encore professer le patriotisme canadien-français, ou n'être plus que cette chose amorphe, inexistante : des « Canadiens-tout-court ». A ces professeurs justement inquiets, nous dédions deux déclarations faites au cours de la récente « Semaine de l'histoire du Canada » : l'une est de M. Thomas Chapais, professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval ; l'autre, du chanoine Georges Courchesne, professeur de pédagogie à l'École

Normale Supérieure de Québec. On estimera que ces deux autorités en valent bien d'autres.

« *L'Histoire du Canada* de M. Garneau a maintenant trois quarts de siècles d'existence. Elle a eu cinq éditions, fait digne d'être noté quand il s'agit d'une oeuvre canadienne. Et malgré les progrès faits par l'érudition historique durant les derniers trente ans, elle conserve une incontestable valeur. Les tenants rigoureux de la nouvelle école critique en histoire lui reprocheront peut-être ce qui précisément constitue l'un de ses charmes les plus puissants auprès des compatriotes de l'auteur. Ils l'accuseront d'être avant tout une histoire patriotique. Or, suivant eux, le patriotisme n'a pas de place dans l'histoire. L'histoire est une science et rien d'autre. Entendons-nous là-dessus. L'histoire est une science, sans aucun doute. Elle doit se conformer aux données scientifiques, c'est-à-dire à la vérité établie et prouvée par les documents incontestables, par les autorités, par les sources. Mais ce devoir accompli, rien ne la condamne à être impassible. L'historien a un coeur et aucune loi ne l'oblige à empêcher ce coeur de battre. Il a une patrie et cette patrie, à quel titre viendrait-on lui interdire de l'aimer de toutes les énergies de son âme? Sans doute le patriotisme ne doit pas subordonner le jugement, ni fausser l'équité, ni supprimer l'impartialité, chez l'écrivain d'histoire. La justice et la vérité doivent être son inflexible loi. Mais sont-elles incompatibles avec l'amour de sa race et de son pays? Nous ne saurions l'admettre. » (Thomas Chapais.)

* * *

« L'enseignement universitaire ne forme pas seulement le citoyen-individu, mais le citoyen sur lequel on pourra compter comme sur l'un des chefs, dans la société de demain. Il suit que le cours universitaire doit donner à ceux qu'il renseigne, plus qu'une résurrection du passé, une leçon sur les obligations qu'il nous a léguées. La science pure, amoral, sans influence sur la vie, sauf sur l'intelligence, c'est encore la thèse de l'école dont nous avons parlé et qui a fait oeuvre de mort en France et ailleurs, assez pour que nous souhaitions de ne pas voir se lever ici, dans notre monde universitaire, d'autres professeurs mués en croquemorts. C'est un procédé commode, pour le sans-patrie et pour l'impie, que de déclarer sans valeur scientifique une oeuvre historique où l'on aperçoit la lumière de la foi et le patriotisme de l'au-

teur. C'est encore un piège habile tendu à la bonne foi des catholiques, que d'infirmier l'autorité d'un historien parce que ce dernier croit que l'histoire peut et doit être *Magistra vitae*, comme l'a enseigné le bon sens de tous les siècles. Comme tous les travaux de l'esprit humain, elle doit aider l'homme, sinon directement à atteindre sa fin, du moins à ne pas s'en détourner. Or la neutralité que préconise l'école dont nous redoutons toujours l'influence, parce qu'elle n'a pas fini là-bas d'émasculer des chefs et d'intimider la résistance au mal, détournerait de leur devoir ceux qui doivent se préparer ici à servir le bien commun, c'est-à-dire tout ce qui entretient et peut accroître la vertu chez notre peuple : traditions nationales et traditions religieuses. »

« Il sera donc permis de dire que nos futurs chefs doivent prendre note que nous sommes avant tout un peuple catholique, et un peuple d'origine française, et l'enseignement universitaire ne peut pas, non plus que l'enseignement secondaire, se donner sans que ces deux notes le caractérisent. Ce serait donc une faute, nous semble-t-il, de prétendre à une sorte d'enseignement largement neutre et canadien tout court, car il faudrait d'abord nous expliquer ce que signifie ce vocable que ne correspond à aucune réalité. Il est peut-être encore temps de faire remarquer que nous sommes, en effet, en Confédération et non pas en Union législative. En tout cas, il faut nous hâter de le rappeler, avant que l'on ne l'oublie. A qui, d'ailleurs, fera-t-on croire que le point de vue catholique et français dans notre enseignement fausse quoi que ce soit par lui-même ? A qui fera-t-on croire, de plus, qu'il implique le reflet ou l'oubli des autres provinces anglo-protestantes, quand nous savons bien que tant de souvenirs glorieux ou douloureux nous attireront toujours de ce côté ? Nous demandons seulement que nos professeurs d'histoire à l'université continuent d'écrire l'histoire avec toute leur âme, et si nous croyons protester contre une autre conception de leur rôle, c'est notre manière de rendre hommage à l'oeuvre de vie qu'ils accomplissent chez nous, à la suite de Ferland. »

« Félicitons-nous de pouvoir espérer que ces convictions resteront toujours celles de nos universitaires, et qu'en accroissant chez eux et chez nous les bienfaits de la science, ils ne voudront jamais devenir en notre pays de ces savants « qui sentent le cadavre ». (Chanoine Georges Courchesne.)

LE BOLCHÉVISME AU CANADA,

Cette doctrine destructive de l'ordre social pénètre en notre pays. A preuve voici des faits et des chiffres.

On a récemment publié le « Quatorzième rapport annuel sur l'Organisation ouvrière au Canada, 1924 ». M. l'abbé Armand Perrier a publié à ce sujet un excellent article dans la *Revue dominicaine* (décembre 1925).

Nous en détachons le passage suivant que nos lecteurs voudront bien méditer :

« Jusqu'aujourd'hui, les Internationales, comme les unions nationales neutres ou catholiques, ont un ennemi commun : le bolchévisme. Il faut toutefois remarquer que le parti communiste y va beaucoup plus modérément avec les unions internationales ou nationales neutres qu'avec les syndicats catholiques. La raison en est qu'il est convaincu que les deux premiers groupes sont susceptibles de conversion, tandis qu'avec les autres il n'y a aucune chance de pactiser.

Or, ce qui nous frappe surtout dans le rapport que nous analysons à grands traits, c'est précisément les progrès que font les organisations communistes au Canada. Le rapport leur consacre plusieurs pages (17-20; 144-161). La lecture de ces pages s'impose à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre civilisation canadienne catholique et française.

Le communisme s'organise au Canada; avec le même but qui commande toutes ses activités en Europe : « une lutte par la force des armes pour la suppression de la bourgeoisie internationale et la création d'une république soviétique internationale, comme phase transitoire en vue de la suppression de l'Etat ». « La filiale canadienne de l'Internationale rouge est le « Communist Party of Canada », qui a son siège social à Toronto. Pour aider à la diffusion de la doctrine communiste parmi la jeunesse canadienne, on a fondé à Toronto la « Young Communists' League », un corps qui a pour parrain le parti communiste, et qui est affilié à la Jeune Internationale communiste de Moscou. Le représentant officiel de l'Internationale rouge des Unions ouvrières en Amérique du Nord est la « Trade Union Educational League », dont les unions locales fonctionnent en Canada. L'internationale rouge, à laquelle est affiliée une seule organisation canadienne, la « Lumber Workers' Industrial Union », est directement opposée à la

Fédération des Trade-Unions, et, depuis sa fondation, a très fortement condamné ce dernier corps, qui est souvent désigné sous le nom « d'Internationael jaune d'Amsterdam ». « La Trade Union Educational League et le Communist Party of Canada » ont adopté le plan de l'Internationale rouge, et par un système de « creusage à l'intérieur », leurs membres emploient leurs efforts, dans les unions auxquelles ils appartiennent, à obtenir des adhésions à l'unionisme industriel et à d'autres parties du programme de l'Internationale communiste » (14e Rapp. p. 17). On pourra lire, aux pages 18-19, les différentes activités communistes au Canada en 1924.

Il faut surtout signaler qu'au troisième congrès universel de l'Internationale rouge, tenu à Moscou, en juillet 1924, on adopta « un programme d'action pour la Ligue éducationnelle trade-unioniste du Canada ». Voici comment on envisage là-bas la lutte à faire aux unions catholiques: (p. 148) « Les unions catholiques, qui groupent 50,000 travailleurs sont, comme toutes les unions catholiques d'Europe, anti-révolutionnaires et opposées à la classe ouvrière tant en pratique que sous le rapport idéologique. Les travailleurs de ces unions sont pourtant des travailleurs « bona fide » et une bonne part de notre tâche consiste à les instruire. Des brochures explicatives très simples doivent être distribuées par l'intermédiaire de nos groupements canadiens-français, parmi les membres des unions catholiques et les employés des fabriques sous la direction de celles-ci, dans le but d'affaiblir l'influence démoralisatrice du clergé et de ramener au mouvement unioniste régulier l'élément le plus sain de ces unions ». Aux fins d'organisations, le parti communiste est divisé en six districts: Nouvelle-Ecosse, six succursales; Québec, huit succursales, Ontario, soixante-dix succursales; Manitoba et Saskatchewan, vingt-deux; Alberta, vingt; Colombie Britannique, treize succursales. Total: 139 succursales, représentant un effectif global de 4,500 membres (p. 154). La succursale juive du parti communiste à Montréal publie un journal en hébreu dont le titre est « KAMS », lutte (ibid).

Le lecteur nous pardonnera d'avoir multiplié ces citations; il nous semble qu'elles parlent d'elles-mêmes. Le parti communiste existe, il travaille à gruger les autres organisations ouvrières moins offensives que lui, et son ennemi déclaré, c'est le syndicat catholique, qu'il veut démanteler. C'est donc un problème qui se pose. »

L'HISTOIRE MISSIONNAIRE

L'histoire est une oeuvre de vérité et de direction. Elle étudie les évolutions des groupes ethniques dont elle enregistre les avances ou les reculs. Mais elle ne doit point offrir que des renseignements. Dégager des faits consignés dans les archives, les idées maîtresses qui ont influé sur la vie nationale, voilà son objet formel. La science historique a pour mission d'indiquer des directives. Il faut qu'elle donne des enseignements. Ce rôle présuppose l'impartialité. Des documents qu'il compulse, l'historien ne saurait oublier ni dédaigner ceux qui concernent l'histoire des missions. Cette abstraction, résultant du parti-pris ou de l'insouciance, mutile l'histoire.

Telle fut, pourtant, la théorie de la plupart des historiens du 19^e siècle. On sait l'opinion de Michelet sur les Jésuites qui fondèrent la Nouvelle-France et découvrirent un pan du globe. Ni l'apostolat tunisien de Lavignerie, ni l'oeuvre congolaise d'Augouard n'intéressent Ernest Lavisse.

Les histoires générales publiées depuis cent ans omettent systématiquement l'histoire missionnaire. Partant, elles ne dévoilent qu'un aspect de la vérité. Du 13^e siècle, la mémoire retient, comme fait saillant, l'échec des croisades à reconquérir sur l'Islam le tombeau du Christ. Cet arrêt équivaut à un recul. Réintégrons l'histoire des missions : les apôtres des Ordres Mendiants que le saint roi encourage se dirigent vers l'Asie. Le dernier grand chef des croisades devient le premier des promoteurs de l'évangélisation. C'est la vision complète de cette époque qui nous en révèle l'originalité. Que

nous apprend-on sur le 16e siècle? La catholicité, amputée d'une moitié de l'Europe, est pantelante et, se recueillant, elle avise aux tactiques urgentes. Aperçu fragmentaire que parachèvent les documents missionnaires. L'Eglise se prépare à l'évangélisation du monde. Les dernières années du siècle voient éclore toute une floraison de rêve apostoliques. Les ordres religieux s'outillent, cependant que s'agencent les projets pontificaux d'où naîtra la Congrégation de la Propagande. Les luttes de l'Eglise contre l'Etat, devant l'opinion publique, puis, à la tribune parlementaire, la régression graduelle de l'idée religieuse, l'amoindrissement continu de son rôle social, voilà qui caractériserait le 19e siècle. Combien diffère la réalité intégrale! La France de Louis-Philippe voit l'Eglise s'installer en Océanie et la troisième république assiste aux randonnées de ses missionnaires au centre du continent noir. Tous ces faits importent pour l'avenir de la civilisation.

C'est l'histoire même de la civilisation, en définitive, qui souffre de ce dédain pour les documents missionnaires. Toutes les écoles historiques admettent que les grandes expansions ont, dans la vie des peuples, plus de portée que les compétitions de castes et les supplantations de dynasties. Impossible de refuser aux missionnaires une gloire de précurseurs. Seul, le matérialisme historique, qui ne voit dans l'enchevêtrement des rapports humains que des intérêts en conflits, osera nier qu'ils jouent, abstraction faite de tout intérêt national, un rôle prépondérant dans le développement intellectuel et moral de l'humanité. « Les missionnaires, écrit Georges Goyau — dans une introduction générale¹ dont ces li-

¹ *Bibliothèque des missions*, vol. I. *Martyrs de la Nouvelle-France*, page 9.

gues sont un commentaire, — de par leur vocation, de par l'élan qui les pousse, de par la consigne qu'ils ont reçue, sont des professionnels de l'oeuvre civilisatrice. S'ils propagent, par exemple, les connaissances agricoles, c'est parce qu'il est de leur office et de leur devoir d'être les interprètes du Dieu créateur, qui mit la terre à la disposition des hommes pour qu'ils la cultivassent ; s'ils travaillent à déraciner l'esclavage, ou bien la polygamie, c'est parce qu'il est de leur office et de leur devoir d'être les annonciateurs de l'esprit de l'Évangile ; et s'ils aspirent enfin à faire besogne de libération, c'est parce qu'il est de leur office et de leur devoir d'être docteurs de vérité, de la vérité qui délivre. L'accomplissement même de leur ministère pastoral les érige en agents de civilisation ».

Sans compter la nouvelle école sociologique qui les interprète pour les besoins d'une morale indépendante² — interprétation qui rend hommage à la justesse d'information de ces écrits — des événements récents ont remis les documents missionnaires à la mode. Les impulsions romaines, dont l'expression la plus éloquente fut l'organisation de l'*Exposition missionnaire*, après les encycliques de Pie XI, ont créé, en maints pays, une atmosphère propre au développement de cet ordre d'études. La Belgique a institué des Semaines de Missiologie dont le siège est Louvain. En 1923-24, l'Université catholique de Paris a inauguré une série de leçons relatives à l'apostolat français. Des hommes d'action et des historiens catholiques viennent de fonder la *Bibliothèque pour l'Histoire des Missions*. Leur but est de réintégrer dans l'histoire générale, où elle s'insère logiquement, l'his-

² *Le conflit de la morale et de la sociologie*, Simon Deploige.

toire des missions qui mérite d'être traitée comme une discipline scientifique.

* * *

Il conviendrait de prendre note de ces initiatives. Nous croyons que l'ambition des historiens catholiques de France a, pour nous, la valeur d'un mot d'ordre. Sans doute, notre conception de l'histoire ne dédaigne pas l'histoire des missions. Nous possédons d'intéressantes monographies de nos congrégations d'apôtres. L'on a fait quelques résumés synthétiques des activités du Canada français en pays infidèles. Ce sont des pierres d'attente. Ces essais devraient servir de matériaux à l'étude détaillée du fait missionnaire et à l'histoire générale de notre expansion apostolique. L'histoire se doit d'être plus qu'une exposition archéologique, un catalogue de noms illustres, une nomenclature de dates célèbres. Faits, noms, dates n'en forment que l'ossature. C'est la psychologie des époques qui dévoile l'âme du passé. Cette résurrection reste la véritable tâche de l'histoire, puisqu'elle l'oblige de remonter aux causes ultimes et souveraines. La philosophie nous en indique une hiérarchie où s'échelonnent l'hérédité, le milieu, la race, le grand homme, mais que domine l'agent divin. Plus puissamment que la race — l'âme collective — l'idée religieuse, chez un peuple catholique, influe sur la vie nationale. Elle synthétise et coordonne les goûts et les aptitudes variés. Ce déterminisme religieux apparaît comme le plus agissant de notre histoire. Que d'exploits en trois siècles ! Nos pères furent de merveilleux explorateurs, d'héroïques défricheurs, de superbes soldats. Mais plus tenaces que nos miliciens, plus inlassables que nos colons, plus ambitieux que nos Argonautes, les missionnaires jetèrent

la semence de l'Évangile. Parfois, ils précédèrent les découvreurs. S'ils les accompagnèrent très souvent, ils en prolongèrent les découvertes par la conquête des âmes. Le continent ne leur parut pas longtemps assez vaste.

Après 1760, comprimé par les deuils de la guerre, le zèle apostolique redouble bientôt. L'élan sublime soulève la race. Ses fils, sans cesse plus nombreux, répondent à l'appel du Maître de la moisson. Pas de latitudes où la nuit nostalgique n'enveloppe quelques petits missionnaires de chez nous. Déjà des tombes, marquent les étapes de la civilisation qu'ils implantent. Si l'on suppose la durée, la continuité et l'augmentation de notre mouvement missionnaire, l'on peut affirmer que l'évangélisation demeure l'oeuvre où notre race a dépensé la plus large part de son énergie et où elle met encore le meilleur de son âme.³

L'histoire de nos missions, en rendant plus compréhensive notre histoire que nous avons trop uniquement envisagée sous l'angle militaire et parlementaire, fournira à notre catholicisme des raisons de fierté. Notre courage sera raffermi à la pensée que Celui qui mène les sociétés, ne peut se désintéresser du destin de notre peuple qui se fait si généreusement le messager de l'Évangile. Elle dissipera le scepticisme régnant en certains milieux, sur l'utilité de notre rôle et la pérennité de notre durée. Voilà qu désigne à nos écrivains une tâche prochaine.

Hermas BASTIEN.

³ « On sait que les Canadiens français sont devenus l'un des premiers peuples missionnaires du monde. A eux seuls, ils comptent dans les rangs des missionnaires plus de 500 religieux et près de 5000 religieuses. »

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS.

« Comme jadis », roman albertain de Magali Michelet, vient de paraître. Nous croyons qu'on le lira avec un très vif intérêt. L'auteur n'est pas un inconnu pour les lecteurs de l'*Action française*. Nous avons écrit, en octobre, sur la foi de nous ne savons plus quel renseignement, que Magali Michelet avait vécu dix ans au Canada. L'erreur de Jacques Brassier a valu à l'abbé Groulx la fine et émouvante rectification que l'on va lire: nous ne pouvons trouver mieux pour présenter Magali Michelet et son nouvel ouvrage:

La Juynetière, 12 novembre 1925.

Monsieur l'abbé,

Le numéro d'octobre de l'A. F. me parvient. Vite, une petite rectification, j'allais écrire une protestation!

Arrivée très jeune au Canada, avec ma famille, j'y ai vécu près de quinze années et non dix. A dix-sept ans, j'ai débuté au *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton, dont mon frère fut le rédacteur en chef pendant dix ans. Chaque semaine, quelque temps qu'il fût, chemins enneigés ou détrempés par la pluie, à cheval, en traîneau ou en voiture, je portais ma copie au bureau de poste éloigné de douze milles de la ferme de mes parents. Je n'ai pas voulu écrire une autobiographie. Comme Minnie cependant, j'ai connu la fierté d'ouvrir un premier sillon, j'ai défriché, labouré, semé. Ma formation intellectuelle ressemble étrangement à la sienne. Une première partie de « bachot » apportée de France et puis, durant les journées et les soirées d'hiver, des livres, des revues... Passionnée des mouvements de la vie canadienne, je lisais aussi tout ce qui s'imprimait, je crois, au Canada.

Parlant du lointain pays, où m'attachent tant de souvenirs inoubliables, il m'arrive souvent de dire « chez-nous ». Et il me semble avoir quelques droits à cette expression. Je n'aurai pas l'orgueil de croire que j'aie contribué à la « construction » de ce foyer d'ardente pensée et d'action française élevé en Alberta-nord, mais invinciblement je songe avec un sentiment de fierté attendrie au « Coin féminin » du *Courrier de l'Ouest* et au champ de con-

tours irréguliers... Tout paraissait devoir me lier à jamais au cher coin du pays adoptif; la vie avec ses remous en a décidé autrement. Je suis partie, mais au Vieux Pays j'ai gardé, chaude, au coeur, la devise « Je me souviens ». D'être canadienne aussi, il me semble être doublement française.

Pardonnez-moi, M. l'abbé, si je n'ai pu taire ma protestation, et veuillez croire, je vous prie, à mes sentiments respectueusement les meilleurs,

Magali MICHELET.

LA « TERRE VIVANTE ».

Le dernier roman d'Harry Bernard continue d'occuper la critique. Voici ce qu'en écrit, dans la *Revue dominicaine*, M. Henri Dombrowski: « Nous y retrouvons les qualités d'observation et de vision directe déjà notées dans l'« Homme tombé... », mais considérablement accrues. M. Bernard voit juste; il est né avec ce don nécessaire au romancier, auquel le savoir-faire ne peut suppléer; de là l'impression de naturel, de vérité que laisse son livre et qui suffirait à le faire remarquer. De plus, sans être passé maître dans son métier, M. Bernard y a fait de grands progrès; et nous sommes loin du fouillis de l'« Homme tombé... »: l'intrigue de la « Terre vivante » est dans l'ensemble vraisemblable et cohérente, le récit alerte et bien conduit. »

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

A l'heure où nous allons sous presse, notre Almanach s'achemine vers ses 20,000 exemplaires; et la vente va toujours bon train. Que nos propagandistes veuillent donc consentir un dernier effort. Qu'ils n'oublient pas de signaler à leur clientèle notre concours de citations et l'intérêt qu'il suscite. Combien, s'ils en étaient avertis, voudraient, sans doute, se livrer à des recherches fort profitables pour l'esprit et gagner en même temps de très beaux prix.

NOS CONFÉRENCES.

Le « Bien Public » du 10 décembre dernier accorde beaucoup d'espace et d'éloges à la conférence que l'abbé Groulx donnait le 7 de ce mois, aux Trois-Rivières. Il y a là, en première page du journal, un article dont le conférencier ne nous permettrait de

rien transcrire ici. Reproduisons pourtant l'un des bloc-notes toujours si goûtés du *Tisserand*:

« Notre race a besoin qu'on lui infuse périodiquement du sang nouveau. Sans cette précaution elle s'anémierait rapidement et deviendrait une proie facile aux maux variés qui la guettent! »

« Nous devons de la reconnaissance aux médecins zélés et actifs que préoccupe l'état physique et moral de la race et qui se dépendent pour nous stimuler et nous empêcher de dépérir. »

« Ceux qui eurent la bonne fortune d'entendre l'autre soir la très brillante conférence de l'abbé Groulx, me comprendront et ils admettront que l'oeuvre qu'il accomplit chez nous de concert avec d'autres grands esprits actifs et dévoués, doit être mise au nombre des plus belles et des plus utiles qui s'accomplissent ici. »

« Il ne faut pas que les magnifiques leçons de beauté et de fierté reçues lundi dernier restent vaines et sans lendemain. Il s'en dégage de trop nécessaires leçons pour que nous ne leur donnions pas une suite pratique dans notre vie courante. »

NOTRE ENQUETE DE 1926.

On en connaît déjà le sujet. Nous reprenons, dans une synthèse complète, un sujet déjà traité en passant, mais devenu digne, par son actualité constante, d'une étude spéciale: la *Défense de notre capital humain*. L'importance de ce capital, ses ennemis physiques, moraux et mixtes, (corruption urbaine, mortalité infantile, tuberculose, émigration, dépopulation des campagnes); causes de ces maux; les remèdes (garder nos gens à la campagne, premier réservoir la race); l'aide politique, économique, sociale, intellectuelle, morale aux cultivateurs; contre l'émigration, opportunité de l'industrialisation, la colonisation; utilisation politique et nationale de notre capital humain... On voit l'ampleur de notre prochaine enquête. Avons-nous besoin de dire que les collaborateurs les plus compétents traiteront ces divers sujets? Cette année, comme les années passées, avec une fidélité qui nous honore grandement et pour laquelle nous les remercions ici de tout coeur, des spécialistes de tout premier ordre accordent à l'*Action française* leur collaboration. Citons: le R. P. Adélaré Dugré, s. j., MM. Edouard Montpetit, J.-A. Beaudoin, J.-C. Magnan, Esdras Min-

ville, Charles Gagné, Firmin Létourneau, Hermas Bastien, Yves Tessier-Lavigne, Antonio Perrault.

VOS DOCTRINES?...

On l'aura vu plus haut, par l'article qui porte ce titre: *Vos doctrines?...*, la Revue mènera, cette année, une double enquête. L'une ne fera pas tort à l'autre. Beaucoup s'inquiètent de l'état d'âme de notre jeunesse. Au milieu des doctrines, parfois divergentes, qui se croisent dans l'air, l'on se demande ce qui se passe sous le front de la jeune génération. Nous avons pris le moyen de le savoir et de le dire. Cette deuxième enquête, — c'est déjà un gage de succès — est confiée à M. Antonio Perrault. Professeur à l'Université de Montréal, en contact intime avec notre meilleure jeunesse, il la connaît assez pour obtenir ses confidences. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne s'ennuiera pas l'année prochaine à lire l'*Action française*. Et ce devrait être un encouragement à nos amis qui veulent bien nous solliciter de nouveaux abonnements. Que l'on nous aide à répandre l'*Action française*, revue qui entre dans sa dixième année, sans avoir rien perdu de sa vitalité.

NOS SOUHAITS DE BONNE ANNÉE.

Au nom de tous nos directeurs et de toute la Ligue d'Action française, nous adressons ici à tous nos amis, et le plus cordialement, nos souhaits de bonne année. Nos amis, cela veut dire: nos collaborateurs dont la générosité nous est si précieuse, nos propagandistes, nos groupes d'Action française au zèle admirable, puis nos annonceurs et nos lecteurs qui complètent la grande famille que nous sommes. A tous nous disons, selon la bonne vieille formule: *Bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours.*

Jacques BRASSIER.

TABLE DES MATIÈRES

JUILLET

	PAGE
<i>Sujet de méditation: Mot d'ordre—L'ACTION FRANÇAISE.....</i>	3
<i>Le bilinguisme dans le Québec: Emile BRUCHESI.....</i>	4
<i>Le Père Rodrigue Villeneuve, o. m. i. — * * *.....</i>	20
<i>Le patriotisme dans l'oeuvre de Laure Conan: Abbé Alb. DAN- DURAND</i>	25
<i>Les « Laurentides »: Abbé F. CHARBONNIER.....</i>	37
<i>L'Union catholique des cultivateurs: Firmin LÉTOURNEAU.....</i>	40
<i>Les globules blancs: Anatole VANIER.....</i>	50
<i>La dernière Saint-Jean-Baptiste: Jacques BRASSIER.....</i>	53
<i>Notes diverses — * * *.....</i>	55
<i>Les livres — * * *.....</i>	58
<i>La vie de l'Action française: Jacques BRASSIER.....</i>	62

AOÛT

<i>Pour l'école française: Mot d'ordre—L'ACTION FRANÇAISE.....</i>	65
<i>Le bilinguisme à l'église au Canada: VERITAS.....</i>	66
<i>Le cardinal Bégin et l'Action française: L'ACTION FRANÇAISE..</i>	79
<i>M. Arthur Meighen: — * * *.....</i>	83
<i>A travers les vents — H. DOMBROWSKI.....</i>	88
<i>Un an à Paris — Jean BRUCHESI.....</i>	95
<i>Le bréviaire du Patriote canadien-français — Louis DELIGNY..</i>	100
<i>La question flamande en Belgique — BELGA.....</i>	103
<i>Les syndicats catholiques canadiens — Antonio PERRAULT.....</i>	116
<i>Parlons mieux — Hermas BASTIEN.....</i>	125
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER.....</i>	126
<i>Partie documentaire — * * *.....</i>	127

SEPTEMBRE

<i>N'élisons que des nôtres: Mot d'ordre—L'ACTION FRANÇAISE... 129</i>	129
<i>Le bilinguisme et l'unité nationale — Anatole VANIER.....</i>	130
<i>M. Forke — * * *.....</i>	142
<i>Verbum Dei — Henri d'ARLES.....</i>	145
<i>Laudes — Louis DELIGNY.....</i>	153
<i>A la Baie James — Abbé Philippe PERRIER.....</i>	158
<i>Aimée Villard: Fille de France — Harry BERNARD.....</i>	176
<i>Les livres — * * *.....</i>	182
<i>Notes diverses — * * *.....</i>	185
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER.....</i>	188

OCTOBRE

	PAGE
<i>La semaine de l'histoire nationale: Mot d'ordre — L'ACTION FRANÇAISE</i>	193
<i>Un peuple universellement bilingue est-il possible?—Ls-D. DURAND</i>	194
<i>La Terre Vivante — Antoine BERNARD, c. s. v.</i>	215
<i>Le devoir des universitaires catholiques — Lionel GROULX, prêtre</i>	220
<i>Une semaine d'histoire — Victor MORIN</i>	236
<i>A la baie James — Abbé Philippe PERRIER</i>	239
<i>Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse — Abbé F. CHARBONNIER</i>	252
<i>La question juive — Un programme politique — Domestiques chez nous — * * *</i>	260
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER</i>	263

NOVEMBRE

<i>L'union dans la race: Mot d'ordre — L'ACTION FRANÇAISE</i>	265
<i>Enseignement bilingue à l'école primaire—Abbé Philippe PERRIER</i>	266
<i>L'anglais dans l'enseignement secondaire — Adélarde DUGRÉ</i>	276
<i>M. Henri Bourassa — * * *</i>	286
<i>Le catholicisme de Louis Veillot — Henri d'ARLES</i>	294
<i>Pour nos étudiants — M.-A. LAMARCHE, o. p.</i>	303
<i>Aux bords du Richelieu — Abbé F. CHARBONNIER</i>	309
<i>Notre avenir politique — Jean BRUCHESI</i>	313
<i>La nouvelle Chambre fédérale — Anatole VANIER</i>	316
<i>Un fief israélite — E. B.</i>	318
<i>Tribune de nos lecteurs — Joseph-G. GÉLINAS</i>	319
<i>Les livres — Hermas BASTIEN</i>	321
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER</i>	325

DÉCEMBRE

<i>La Constitution de 1867: Sujet de méditation — L'ACTION FRANÇAISE</i>	329
<i>Le bilinguisme dans le commerce et l'industrie — Pierre HOMIER</i>	330
<i>Bienvenue — L'ACTION FRANÇAISE</i>	338
<i>Deux grands évêques et leurs historiens—GAILLARD de CHAMPRIS</i>	339
<i>Vos doctrines?... — LA DIRECTION</i>	357
<i>Une semaine d'histoire — Albert LÉVESQUE</i>	360
<i>Orientations nécessaires — Le Bolchevisme au Canada</i>	377
<i>L'Histoire missionnaire — Hermas BASTIEN</i>	382
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER</i>	387
<i>Table des matières pour le XIVE volume — * * *</i>	391

